A

I

ACCADEMIA DI MEDICINA DI TORINO

HISTOIRE
ET
MÉMOIRES
DE LA
SOCIÉTÉ,
Formée à AMSTERDAM *en faveur des*
NOYÉS.
A°. MDCCLXVII.

II. PARTIE.

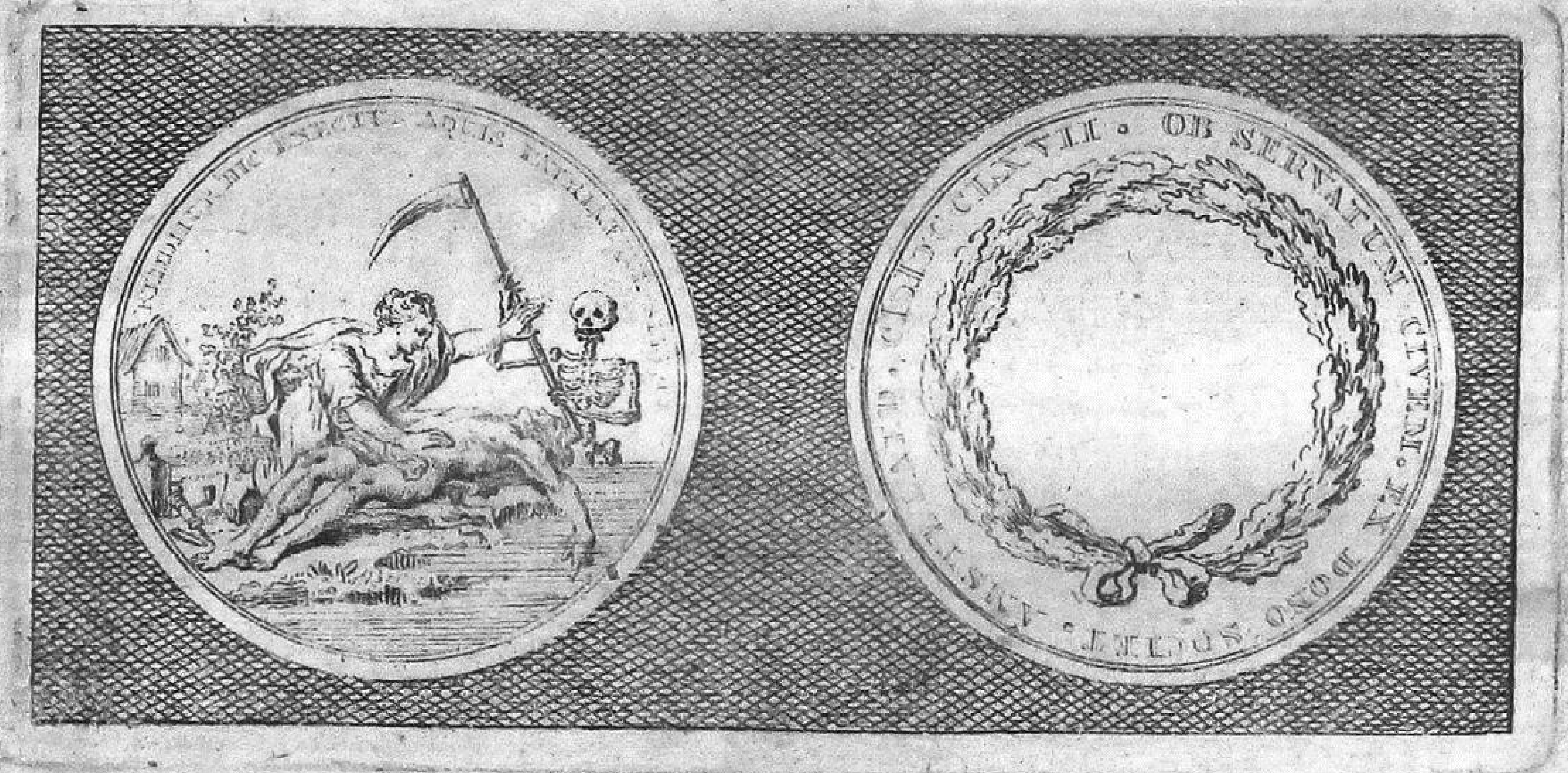

A AMSTERDAM,

Chez PIERRE MEIJER, ſur le Dam.

MDCCLXIX.

E III 46

=TOd5φ32738=

HISTOIRE
ET
MÉMOIRES
DE LA
SOCIÉTÉ,

Formée à AMSTERDAM *en faveur des*

NOYÉS.

Il n'y a point d'Homme assés inattentif, ou assés stupide, pour qu'il n'ait pas une idée, du moins vague ou défectueuse des Misères de tout genre, dont la Terre est remplie: & il n'y en a guères d'assés insensibles, d'assés durs, pour ne pas en être touchés, lors-même qu'ils n'éprouvent pas actuellement eux-mêmes de grands chagrins: car qui est-ce qui en est absolument éxempt? Mais où est celui, même entre les Amis du Genre-Humain, qui fasse tout ce qu'il seroit en son pouvoir de faire pour diminuer, par rapport à ses Semblables, le nom-

bre de ces calamités, ou pour en alléger le poids? Sans parler encore de ces Gens méprisables, qui ne vivent que pour eux-mêmes, & n'ont que de l'indifférence pour tout ce qui concerne le Prochain; outre cela, combien d'omissions à cet égard, qui ont pour principes, tantôt le défaut de réflection, tantôt l'indolence, tantôt une opinion, trop légèrement conçuë, que ce qu'on voudroit bien entreprendre, on ne pourroit pas l'éxécuter. Si l'Humanité, la Compassion, la Charité avoient autant de pouvoir sur les Cœurs qu'en a l'intérêt particulier, relativement aux choses du monde; que de desseins, qui auroient pour but le Bien Public, verroit-on éclorre, & même réüssir! S'agit-il d'améliorer sa condition temporelle? Quelle fécondité pour former des projets! Quelle prudence pour concerter les moyens! Quelle sagacité pour prévoir les obstacles! Quelle fermeté pour se roidir contre les revers! Quelle vigilance pour se prévaloir des conjonctures favorables! Quelle persévérance pour poursuivre ses entreprises! Dans ces cas, le simple devient rusé; le paresseux diligent; le timide courageux. On fait des essais, lors-même que le succès est peu apparent: Quel mal peut-il en résulter, dit-on, sinon de perdre un peu de temps & de pei-

peines? Pourquoi n'auroit-on pas la même façon de penser pour se rendre utile à la Société, & particuliérement pour prévenir ou adoucir les maux, que ses Membres essuyent fréquemment & peuvent essuyer à toute heure? L'objet ne seroit-il pas assés intéressant? La Pitié est une Passion: une Main bienfaisante, en nous y rendant accessibles, a joint quelque chose d'attrayant à ce que cette affection a de fâcheux, pour nous engager à en suivre les mouvemens: & quiconque n'a jamais porté la consolation, rétabli le calme, fait renaitre la joie dans l'ame d'un Infortuné, ne connoît pas un des plaisirs les plus touchans qu'on puisse gouter ici-bas. Ou bien, tout le monde ne seroit-il pas à portée de se les procurer ces plaisirs; & seroit-on arrêté par l'appréhension de ne faire que des efforts impuissans? Mais, sans dire que ces tentatives même, infructueuses pour autrui, ne le seroient nullement pour leurs Auteurs; qu'ils en seroient déja richement recompensés par le doux témoignage qu'ils se rendroient à eux-mêmes; & que c'est là aussi un de ces *travaux*, qui ne seront point *vains au Seigneur*: Encore y a-t-il bien un seul Homme réduit à un tel état, qu'il ne pût rendre aucun service plus ou moins considérable à d'autres Hommes, quoi-

qu'il le désirât avec ardeur, qu'il le voulût sincérement; qu'il en cherchât avec empressement & en saisît avec avidité les occasions? Que de voyes différentes de soulager des infortunes! Ici les richesses, le crédit, l'influence qu'on a sur d'autres: là le génie, les talens, les exhortations, les avis. Il y a plus; si l'on pourroit composer un gros volume sur les petites causes, qui ont produit de grands effets, certainement, entre les éxemples qu'on auroit à alléguer en preuve, il y en auroit une quantité, qui se rapporteroient au sujet dont nous parlons. Combien de fois l'Etre Suprême, dont la Sagesse & la Puissance se manifestent d'une façon toute singulière, quand Il fait servir à l'éxécution de Ses admirables Décrets les moyens les plus foibles en eux-mêmes, combien de fois a-t-Il répandu Sa Bénédiction sur des projets charitables, ensorte que le succès a de beaucoup surpassé même les espérances de ceux qui les avoient conçus? L'Epreuve que notre Société en a faite, & en fait journellement, nous a inspiré ces réflexions, en même temps que la satisfaction la plus sensible & la plus vive reconnoissance. Que les premiéres idées, qui ont donné lieu à notre Fondation, étoient confuses & peu digérées! Que notre prévoyance avoit

été

été courte à l'égard, tant des difficultés que nous aurions à vaincre, que des ſecours que nous pourrions obtenir! Que nous étions éloignés alors de nous flatter de pouvoir parvenir à former un établiſſement ſolide & durable! Cependant nous mîmes avec courage la main à l'œuvre, en implorant la Protection de Dieu: & les fruits abondans, que nous avons recueillis de notre travail, nous ont été des garants aſſurés de Son Approbation. A peine quatorze mois s'étoient écoulés, depuis que nous avions annoncé pour la premiére fois nos vuës, que nous fûmes en état d'offrir au Public une premiére Partie de nos Mémoires: & maintenant moins d'une année nous a fourni la matière d'une ſeconde; où nous obſerverons l'ordre que nous avons ſuivi dans la précédente; en expoſant, d'abord les Encouragemens que nous avons eûs, & enſuite les Cas de Noyés qui ont été rappellés à la Vie.

Nous devons mettre ſans contredit à la tête des Encouragemens que nous avons reçus, les Ordonnances, concernant les Noyés, qui ont été faites par les Seigneurs Etats de quelques-unes de nos Provinces, & par les Vénérables Magiſtrats de pluſieurs de nos Villes. On ne

 ſera

ſera pas fâché de trouver ici la Liſte de ces Ordonnances, que nous rangerons ſuivant les dates de leur Publication.

Du Vén: Magiſtrat de la Ville de *Déventer*,	19	Avril	1768.
De la Vén: Régence du *Waterland*,	31	——	1768.
Du Vén: Magiſtrat de la Ville d'*Utrecht*,	2	Septembre	1768.
Des Seigneurs Etats de *Gueldres*,	25	Octobre	1768.
Du Vén: Magiſtrat de la Ville de *Haerlem*,	2	Decembre	1768.
—————— *Dort*,	20	——	1768.
—————— *Rotterdam*,	31	——	1768.
Des Seigneurs Etats Députés de *Friſe* I,	10	Janvier	1769.
Du Vén: Magiſtrat de la Ville d'*Amſterdam*,	27	——	1769.
—————— de *La Haye*,	30	——	1769.
Du Vén: Magiſtrat de la Ville de *Delft*,	2	Février	1769.
—————— de *Schiedam*,	2	——	1769.
—————— d'*Alkmaar*,	4	——	1769.
—————— de *Bois-le-Duc*,	8	——	1769.

Du

Du Vén: Magistrat de la Ville de *Horn*,	10	Février	1769.
De la Vén: Régence du *Zype*,	17	———	1769.
Du Vén: Conseil de la Ville de *Maestricht*,	27	———	1769.
Du Vén: Magistrat de la Ville de *Campen*,	2	Mars	1769.
——————— *La Brille*,	18	———	1769.
Des Seigneurs Etats Députés de *Frise* II,	21	———	1769.
——————— de *Hollande* & de *West-Frise*,	11	Mai	1769.
De Monseigneur le Prince d'*Orange* & de *Nassau*,	22	———	1769.
De Leurs Hautes Puissances pour la Généralité,	20	Septembre	1769.

Qu'il est doux pour de bons Patriotes de voir leurs Souverains & leurs Magistrats prendre, comme à l'envi, des Résolutions, dictées par une Commisération Chrétienne autant que par une sage Politique! & ne serions-nous pas flattés & reconnoissans de la mention honorable que celles-ci font de notre Société? Nous allons faire un précis de ces Résolutions combinées, en réduisant leur contenu à certains chefs. Nous y joindrons quelques Réflexions,

& nous noterons ce que quelques-unes d'entr'elles ont de particulier.

I. Elles posent toutes pour Principe que, *dans nos Provinces, beaucoup de Noyés n'ont perdu ci-devant la vie que faute d'avoir été secourus.* Il en a été de même en tant d'autres Païs; il y a longtemps que cette vérité a été reconnuë & publiée, & que *le cri de l'humanité* s'est fait entendre *en faveur des Noyés* †. N'est-il donc pas inconcevable que nulle part on n'eût pris des précautions efficaces contre de si tristes accidens? Il est vrai qu'en *France* & en *Angleterre* on a donné là-dessus quelques *Avis au Public*; & que Monsieur *Calkoen* est le premier qui a fait un Réglement relatif dans son Bailliage d'*Amstelland*: mais, outre que ces Avis & ce Réglement sont de si fraiche date; que l'influence des Remèdes étoit foible ou limitée, en comparaison de la grandeur & de l'universalité du Mal!

2. L'Opinion, si généralement répanduë parmi notre Peuple, que, *quand un Noyé, tiré de*

(†) *Titre d'un ouvrage* d'Isnard, *Paris* 1762. *Voyés aussi* Bruhier *sur* l'incertitude des signes de la mort. *Paris* 1742.

l'eau, ne donne plus de ſignes de vie, il n'eſt permis à perſonne de le prendre dans ſa maiſon, ni même de le toucher, excepté pour le ſuſpendre au bord du Canal, la tête hors de l'eau: cette opinion eſt qualifiée dans ces Réſolutions de faux préjugé, & à bien juſte titre dans celle d'*Alkmaar* de *préjugé chancreux*, auſſi enraciné & auſſi difficile à extirper qu'un Cancer: puiſque malgré tous nos Avertiſſemens & toutes les Publications qui ont été affichées, il n'y a que trop de gens encore qui ne ſont pas déſabuſés ſur ce point.

Il eſt dit dans ces Réſolutions que ce Préjugé eſt provenu de ce que l'on a mal interprété les Ordres touchant les Noyés. En effet, ſi l'on remonte à ſon origine, on la trouvera dans l'Article 45. du *Grand Privilège*, ou de la grande Chartre, de *Marie de Bourgogne*, 1477, qui porte; „ *Aucuns Conſeillers, ou autres Officiers de nos ſuſdits Païs, quelqu'ils ſoient, ne pourront moleſter perſonne en leurs corps ou leurs biens, là où un Homme ſera trouvé mort, ſous prétexte que ce Mort ſe ſeroit tué ſoi-même; à moins qu'auparavant il ne conſte que cet Homme s'eſt défait de propos délibéré & par méchanceté: & il ſera permis de tirer de l'eau qui que ce ſoit qu'on y trouve, vivant ou mort, ſans être amendable pour cela:*

„ *la: mais s'il se trouve qu'il soit mort, on le re-* „ *mettra les pieds dans l'eau.* „ Or si l'on examine avec attention l'esprit de toute cette Chartre, & le commencement de cet article, on sera persuadé que son vrai but étoit de prévenir les vexations des Officiers civils, quand ils trouvoient un Cadavre, & nullement d'empêcher de secourir les Noyés. Au contraire on y *permet* de les *tirer de l'eau*, soit *vivans*, soit *morts*: on n'enjoint de les *remettre les pieds dans l'eau*, que quand on a trouvé qu'ils sont réellement *morts*; il faut donc s'en être assuré auparavant: & comme l'unique indice non équivoque de leur mort est un commencement de putréfaction; hors de ce cas seul, tous les moyens convenables de les faire revenir peuvent, & doivent être employés.

Mr. de *Chalmot*, Libraire à *Leeuwarde*, vient de nous communiquer l'Article, GENOOTSCHAP, de l'Edition Hollandoise du *Dictionnaire de Chomel*, beaucoup augmenté, qu'il a sous presse. Dans cet Article, on témoigne de l'étonnement de ce que le Préjugé en question a régné si communément dans nos Provinces, vû qu'il y a été combattu depuis si longtemps. On cite, pour le prouver, une explication des Statuts

Statuts du Duc *George de Saxe*, donnée l'année 1507 par le Comte *Henri de Stolberg*, *Stadhouder de Frise*, où se trouvent les paroles suivantes. „ *Comme il arrive souvent aussi que des Gens* „ *se noyent, & que les Sujets, par crainte, n'osent pas tirer de l'eau celui qui y est tombé, ou le* „ *secourir; nous avons voulu notifier que, quand il* „ *arrive que quelqu'un est tombé dans l'eau, jeune* „ *ou vieux, chacun peut sans crainte le secourir ou* „ *le tirer de l'eau, & faire tous ses efforts, en cas* „ *que la vie pût lui être conservée, cependant on* „ *donnera d'abord connoissance de ceci au Grietman,* „ *ou à celui à qui il appartiendra de droit, qui alors* „ *jugera de ce qui convient, afin que la Justice ne* „ *soit point lésée; c'est pourquoi le Grietman lui-* „ *même éxaminera & prendra garde comment cet* „ *accident sera arrivé.*"

3. Dans ces Résolutions, on *permet* non seulement, mais on *recommande* de la manière la plus forte à tout Bourgeois & Habitant de recevoir dans sa maison des Noyés, même qui paroissent sans vie; de fournir d'abord le nécessaire; & de faire lui-même les opérations requises, ou d'assister ceux qui les feront. Et ces Exhortations seroient-elles sans effet? La crainte d'avoir du trouble, de l'embarras, quelque incommodité pour un peu de temps, ou une aver-

aversion déraisonnable pour de pareils spectacles prévaudroient-elles sur les grands motifs qui doivent faire désirer d'avoir part à des œuvres si excellentes? Regardera-t-on comme désagréable, comme bas & honteux en quelque sorte, ce dont tout Homme qui pense, & combien plus tout Chrétien doit se faire un Honneur & une Joie?

Dans la Résolution de *Bois-le-Duc*, on conseille de porter d'abord, s'il se peut, les corps dans des Endroits où il y a toûjours de grands feux allumés, tels que l'*Hopital*, & la *Verrerie*.

4. Ce qu'on a simplement recommandé aux Particuliers, est *ordonné* expressément aux *Aubergistes & Taverniers*; sous peine, en cas de désobéissance d'une *Amende*, qui est presque partout de 25 florins. Les Résolutions des Seigneurs *Etats de Hollande* & de Monseigneur le Prince d'*Orange* portent; *25 florins ou d'avantage, selon l'éxigence des Cas*: & celles d'*Alkmaar* & du *Zype*, outre une Amende plus forte, condamnent les Contrevenans à *fermer leur Cabaret*, la premiére pour *un An*, & la seconde pour *six mois*. Rien de plus juste que cet Ordre & ces Punitions. Quoi? des Maisons, qu'on ouvre à tout venant, si souvent à des Gens déréglés, à des Yvrognes, qui y commet-

mettent des excès, on en fermera cruellement la porte à des objets souverainement dignes de pitié, & à ceux que la charité y conduit pour tâcher d'arracher leurs Semblables d'entre les bras de la Mort! & ce qui rend ces ordres plus équitables encore, c'est qu'en même temps on s'engage à indemniser convenablement ces Aubergistes & Taverniers.

5. Les principaux moyens qu'on peut employer utilement dans ces occasions sont indiqués dans plusieurs de ces Publications: à d'autres on a joint notre Avertissement, où ils sont exposés; l'on en a distribué des Exemplaires aux Chirurgiens & aux Cabaretiers. En quelques endroits, il y a une amende pour ceux d'entre ces derniers qui ne les auront pas toûjours à la main: à *Alkmaar* & dans le *Zype*, on a marqué les Maisons, où l'on peut trouver toûjours des *Fumigateurs* au besoin.

6. Dans la pluspart de ces Ordonnances, *on exhorte à envoyer chercher le plûtôt possible dans ces Cas un Médecin ou un Chirurgien:* & de fait, soit pendant, soit après les Opérations, il est bien rare qu'on puisse se passer de leur secours. Qui douteroit aussi qu'ils ne l'accordent avec empresse-

preſſement & avec zèle; eux qui, outre les motifs généraux qui les y obligent, en ont de ſinguliers & de ſi puiſſants, tirés de leur Profeſſion même? On a donc lieu de ſe promettre que ces motifs les y porteront plus efficacément que ne le feroit une peine pécuniaire, qui cependant a été imposée à *Rotterdam* aux Chirurgiens, qui refuſent leur miniſtère dans de telles circonſtances.

7. Par toutes ces Ordonnances il eſt ſtatué *qu'il faut informer la Juſtice des Cas*, & la néceſſité de ces Informations eſt évidente. Mais elles diffèrent par rapport au temps où cet Avertiſſement doit être fait: les unes diſant; *en commençant*, d'autres *pendant*, & les autres ſeulement *après* les Opérations. Ce qui plaide en faveur de la dernière de ces ſtipulations, c'eſt que vraiſemblablement il arrivera plus d'une fois que ceux, qui ſe feront réſolus à travailler à la conſervation d'un Noyé, ne pourront pas l'abandonner d'abord, ſans riſquer d'échouër dans leur entrepriſe, & qu'il ne ſe rencontrera perſonne ſur les lieux qu'ils puiſſent envoyer à leur place. Auſſi paroit-il que, dans les Ordonnances, qui ſemblent ne permettre aucun délai, les termes ne doivent pas être pris dans un ſens étroit; que tout ce qu'ils emportent, c'eſt que

que cette condition doit être remplie aussi-tôt que la chose sera possible, sans préjudice du Noyé : & divers exemples nous ont confirmé que c'est là l'esprit de cette injonction. Les Publications d'*Alkmaar* & du *Zype* distinguent des autres cas, ceux où *il paroitroit qu'un Homme se seroit jetté volontairement dans l'eau, ou y auroit été jetté par d'autres* ; & éxigent que, dans ces derniers, on donne *plûtôt* connoissance du fait à l'Officier civil.

8. Les Seigneurs Etats Généraux pour la Généralité, les Seigneurs Etats de *Hollande* & de *West-Frise*, & les Seigneurs Etats de *Frise*, pour leurs Provinces, Monseigneur le Prince d'*Orange* pour ses Domaines dans ce Païs, & plusieurs Villes se sont *chargés des fraix dans les Cas tant heureux que malheureux*. Nous leur en exprimons ici notre juste gratitude ; d'autant plus que l'expérience nous ayant fait voir que ces fraix augmentent, à mesure que les préjugés se dissipent, que les essais se multiplient, & que nous distribuons plus de prix, il nous auroit été difficile, si la Société avoit dû porter seule tout le faix, de soutenir cet établissement, ou du moins d'en assurer la durée, sans recourir à de nouveaux expédiens. Nous avons déja par-

 lé

lé précédemment des gratifications particulières qui ont été promises à *Déventer*; on en fera de la même espèce à *Campen*: & en *Frise*, il y a *un Don de dix Ducatons pour tout Habitant de cette Province, qui pourra prouver qu'il a rapellé un Noyé à la Vie.*

9. Enfin dans les Résolutions de *Bois le Duc* & de *Maestricht*, il y a une addition par laquelle *il est permis & recommandé à tous ceux qui trouveront des Personnes penduës, de couper aussitôt la corde, & de faire venir un Médecin ou un Chirurgien, afin d'essayer de leur sauver la vie*: le tout *sans attendre l'arrivée du Baillif*, qu'il suffira d'informer du cas. Alors aussi *les frais seront payés*, & *les peines recompensées*. Règlement également juste & charitable, quelle que puisse être la cause d'un semblable malheur.

Quelles heureuses suites ne pouvons-nous pas nous promettre d'Edits aussi favorables à nos vuës; surtout quand une Autorité supérieure les maintiendra avec zèle & les fera éxécuter avec fermeté! C'est l'avantage, dont nous avons joui, & nous jouïssons dans notre Ville: ayant trouvé en Monsieur *Guillaume Gérard Dedel*, Fils de *Salomon*, qui y éxerce dignement aujourd'hui

la

la charge de Grand-Officier, la même inclination à favoriser cet Etablissement, le même accès facile, & la même protection efficace, qui ont acquis à Monsieur *Isaac Sweers*, à qui il a succédé en cette qualité, les droits les plus légitimes sur notre reconnoissance.

Monsieur *Théod. Wynants*, Colonel de la Bourgeoisie, a bien voulu nous communiquer encore, que, par une attention charitable & avec l'agrément de Messieurs nos vénérables Bourguemaitres, on a distribué à nos Gardes nocturnes, pour tous leurs quartiers, une longue corde, à l'une des extrémités de laquelle il y a trois bondons de liège, enfilés à une petite distance l'un de l'autre & fixés entre deux nœuds: tandis qu'à l'extrémité opposée de la corde est attaché un grapin de fer d'environ cinq pouces, à quatre bras terminés par de petits crochets. On comprend que le premier de ces bouts est destiné à être jetté à ceux qui, étant tombés dans l'eau, se soutiennent encore au dessus, afin qu'ils puissent aisément le saisir; & le second à accrocher & à tirer de l'eau, sans pouvoir leur faire de profondes blessures, ceux qui sont allés à fond. Pour animer ces Gardes, on a promis une recompense à ceux

d'entr'eux qui auront employé ce moyen avec ſuccès.

Si nous avons tant de raiſons d'être contens du préſent, nous en avons auſſi d'être tranquilles quant à l'avenir. Nous avons eû le contentement de voir le Projet, que nous avions formé & annoncé, pour rendre cette Fondation perpétuelle, généralement approuvé; & par les ſentimens généreux de ceux qui ont ſecondé nos efforts, nos eſpérances ont été comblées. La *Tontine*, que nous avions ouverte, s'eſt remplie, en ſorte que nous avons pû en clorre le Contract le 24 *Avril* 1769. De plus nous avons eû des ſecours d'un autre genre. Quelques Particuliers, quoiqu'en plus petit nombre que nous ne l'avions préſumé, ont fait des Dons à la Société. S. A. S. Monſeigneur le Prince d'*Orange*, ne ſe bornant pas à la décharger des fraix, relativement à ſes Domaines enclavés dans nos Provinces, a bien voulu encore lui faire un Préſent de cent ducats: & elle en a même reçû un, de trente ducats, de Monſeigneur le Margrave de *Bade-Dourlach*. Les Auteurs des Dons & les Souſcrivans agréeront nos remercîmens; & nous ne pouvons nous refuſer la ſatisfaction de placer, à la fin de cette

te Pièce, la Liste des derniers. Nous y rangerons leurs Noms dans l'ordre le plus simple; & ils nous permettront de n'ajouter aucun de leurs autres Titres à celui de Promoteurs d'une Oeuvre pie & du Bien-Public, qui leur est commun dans cette association.

Le Capital de *f* 100059. 18. est placé de manière que, après avoir défalqué un quart des Intérêts en faveur de la Fondation, les Intéressés tireront encore environ trois pour cent.

Passerions-nous sous silence quelques autres faits, qui nous ont servi encore d'éguillon? Dans l'Année 1761, quelques jeunes Chirurgiens d'*Utrecht* formèrent une Association très louable, dont le but étoit de se perfectionner dans leur Art. Ils prîrent pour Dévise; *Juvenes Diligentia Discunt; la Jeunesse s'instruit par la Diligence*; & sous cette Dévise, ils ont publié quelques Pièces, qui ont obtenu une approbation générale.

L'Année dernière, ils nous offrîrent très gracieusement d'éxaminer pour nous les Cas de Noyés qui surviendroient dans leur Province; ce que nous acceptâmes avec empressement: &

 depuis

depuis ils ont bien voulu dédier à notre Société une courte *Dissertation* qu'ils ont fait imprimer, *touchant l'emploi des Moyens propres à sauver des Noyés.* Nous leur en témoignons encore ici notre reconnoissance. Dans cette Dissertation, qui certainement peut être luë avec fruit, ils commencent par proposer les opinions différentes touchant la cause de la Mort des Noyés. Ensuite ils exposent, tant les mauvaises pratiques dont il faut s'abstenir à leur égard; comme, de les *rouler sur un Tonneau*, & de les *suspendre par les pieds en les secouant*; que les Moyens convenables dont on doit faire usage; Moyens, qu'ils placent dans l'ordre qu'en général il leur paroit le plus à-propos de suivre: sçavoir, *Le Sèchement du Corps*; *La Bronchotomie*, c'est-à dire, l'Ouverture de la Trachée Artère, ou *l'inspiration d'air* ou *de Fumée de Tabac par la Bouche*; *Les Frictions*; *La Fumigation par le Fondement*; *La Saignée*; & *le Rèchauffement du Corps* entier. Ils éxaminent aprés cela, comment il convient de traiter un Noyé, qui a déja donné des Signes de Vie: & ils rapportent, en finissant, un Cas qu'ils ont eû; duquel, quoique leurs soins n'ayent pas eû le succès désiré, on peut tirer des Instructions.

Si

Si nous avons trouvé ainsi, dans notre Païs, tant de motifs à poursuivre avec zèle notre dessein, les Païs étrangers même nous en ont fourni. Ayant lû dans une gazette qu'à *Vénise* le Magistrat de la Santé avoit fait publier le 24 *Décembre* 1768 une Ordonnance concernant les Noyés, sur un Mémoire qui lui avoit été présenté par Mr. le Docteur *François Vicentini*, nous en écrivîmes à ce dernier, qui a eû la bonté de nous envoyer l'une & l'autre de ces pièces.

Le Mémoire, écrit avec autant de solidité que d'ordre & d'élégance, a deux parties. Dans la premiere, l'Auteur prouve, par des faits avérés, que des Noyés, quoique morts en apparence, peuvent bien des fois être rapellés à la Vie. Il montre de plus qu'on ne sauroit déterminer combien de temps ils doivent avoir passé sous l'eau, ni combien de temps ils doivent avoir été hors de l'eau sans donner aucun signe de vie, pourque toute espérance de les faire revenir soit interdite; & qu'un commencement de putridité étant le seul indice certain de leur Mort, il convient de ne rien omettre jusques-là de tout ce qui peut prolonger encore leurs jours, si le fil n'en a pas été déja tranché.

Dans la seconde partie, d'abord il établit que la vraie cause de la mort des Noyés est le défaut de respiration; que par là le sang ne peut plus passer par les poumons; qu'il cesse de circuler; d'où s'ensuit nécessairement la mort: & de la nature même du Mal, il insère quels doivent être les Remèdes.

1. Le passage du sang au travers des Poumons est bouché par le manque de respiration: il faut souffler de nouvel air dans les Poumons.

2. Les Poumons & le Cerveau sont engorgés de Sang: il faut les dégager par la Saignée.

3. L'Action des Parties qui servent à la Circulation est suspenduë: il faut la ranimer, en irritant fortement les nerfs qui répondent à ces Parties.

4. Les Fluides, vû leur repos & la froideur de l'eau qui environne tout le corps, se coagulent: il faut les liquéfier de nouveau par une Chaleur modérée & constante.

Sur tous ces Articles, il y a des détails si curieux & si instructifs dans ce Mémoire, qu'il seroit à souhaiter qu'il fût traduit en d'autres langues.

Aussi

Auſſi le Magiſtrat de la Santé le jugea digne de toute ſon attention : & le joignît à une Ordonnance qu'il publia ; dans laquelle, il commande à tous les Sujets de la République d'employer les moyens indiqués, dans les cas qui pourront s'offrir ; en apellant à leur ſecours un Médecin & un Chirurgien ; il promet à tous ceux qui auront concouru à ſauver des Noyés une recompenſe proportionnée aux ſervices qu'ils auront rendus : & il déclare que quiconque aura refuſé d'en recevoir un dans ſa maiſon, ou de lui être en aide, encourra les peines duës à ſa cruauté.

Le *Nord* vient de nous offrir un ſecond éxemple, qui ne le cède point au précédent. Le 23me *Juillet* dernier, le Sénat de la Ville impériale & libre de *Hambourg* a fait afficher, & lire de toutes les chaires de la Ville & de ſon Territoire, une Ordonnance qu'il avoit arrêtée le 10me du même mois, relative aux Perſonnes noyées, & à celles qui ſe pendent. On y prouve que, bien loin qu'on puiſſe envisager comme illicite ou déshonorant, de toucher ces Malheureux & de s'efforcer de les rapeller à la vie, ce ſont certainement des actes de Devoir & de Charité Chrétienne. Et l'on promet, à ceux

qui y auront travaillé avec ſuccès, un Prix de cinquante *marcs courants*; faiſant environ trente-ſix florins de *Hollande*; ou bien une Médaille d'or de la même valeur, à leur choix. On a diſtribué partout des Exemplaires de cette Ordonnance, & l'on en ſera une diſtribution pareille tous les deux ans. De plus, quand des accidens de cette eſpèce arriveront, il eſt enjoint, aux Soldats de la Garde la plus prochaine, de ſe tranſporter en nombre ſuffiſant ſur les lieux, pour être en ſecours & empêcher le déſordre; & de faire, ſans différer d'un inſtant, leur rapport là où il conviendra. En même temps, *la Société*, établie dans la dite Ville *pour faciliter les progrès des Arts & des Travaux utiles*, a fait imprimer des Directions touchant les moyens à employer dans ces cas. Ces Directions, ſorties de la plume de Monſieur le Docteur *Reimarius*, ſont à-peu-près les mêmes que celles que nous avons données: excepté qu'on y conſeille encore de mettre un linge ou une tranche de pain de ſeigle roti, trempés dans du vin ou du brandevin, & ſapoudrés d'épiceries ou de ſel, ſur le cœur & l'eſtomac d'un Noyé: de le poſer de temps à autre ſur ſon ſéant, en le ſecouant doucement, & en le frappant ſur le dos: & de coucher d'ailleurs le corps

corps sur le côté, plûtôt que sur le dos. Cette Société s'est chargée des fraix, qu'on fera dans ces occasions, quelle que soit l'issuë, jusques au montant de 25 *Marcs*; pourvû qu'on en produise le compte dans la huitaine. La même Société a fait distribuer des instructions plus étenduës sur la manière dont il faut traiter, non seulement les Noyés, mais encore les Personnes étranglées; celles qui ont été suffoquées par la vapeur du charbon ou autrement; & celles qui sont gelées.

Enfin Mr. le Docteur *Schlosser* ayant envoyé la première Partie de nos Mémoires à Mr. le Secretaire de l'Académie impériale de *Petersbourg*, ce dernier lui manda que la Pièce avoit été luë avec approbation dans cette Académie; & qu'ensuite elle avoit été offerte à Sa Majesté l'Impératrice; qui avoit ordonné qu'elle fût traduite aussi-tôt en *Russien*.

Mais quoique tous ces Encouragemens nous ayent inspiré une nouvelle ardeur, elle a été excitée bien plus fortement encore par les heureux succès, dont nous allons rendre compte à nos Lecteurs: les priant de se souvenir de l'Assurance exprimée dans notre première Partie; sçavoir,

ſçavoir, que les Noyés, dont nous parlons, ont tous été tirés de l'eau ne donnant abſolument aucun ſigne de vie, & pluſieurs étant regardés par les Aſſiſtans comme déja morts; ce dont nous avons été convaincus par les Certificats authentiques qui nous ont été remis: n'ayant point diſtribué de prix qu'après avoir conſtaté par les informations les plus exactes la légitimité des prétentions. Nous croyons devoir ajouter que, ſi de certains Cas ſont peu circonſtanciés, on ne doit nullement en inférer qu'ils ſoient, ni moins réels, ni moins bien conſtatés. Il y en a, en effet, qui ont été ſi ſimples, qu'il auroit fallu s'écarter de la vérité pour en allonger le narré. Dans d'autres, les rapports n'ont pû nous être faits que par des Acteurs ou des Témoins, très véridiques, mais ſi peu intelligens que, malgré toutes nos interrogations, il ne nous a pas été poſſible d'en tirer plus d'éclairciſſemens: & qui ne conçoit que cette impoſſibilité eſt plus abſoluë encore, lorſque ces Acteurs ou ces Témoins, étant domiciliés ailleurs, doivent mettre leurs Relations par écrit. Ces Relations, pour être ſi conciſes, ou plûtôt ſi imparfaites, n'en ſont pas moins fidèles: mais il ſeroit à ſouhaiter pour les Lecteurs, auſſi bien que pour nous, qu'elles fûſſent

fussent plus amples & plus détaillées: & nous prions instamment encore ceux, qui auront à nous communiquer des faits de ce genre, de vouloir bien se donner toutes les peines requises, pour qu'ils soient en état de nous instruire des moindres particularités.

I.

Y auroit il un Lecteur assés insensible pour ne pas être vivement affecté par le Cas qui doit nous servir ici de début? Et ne risquerions-nous pas d'affoiblir l'impression qu'il doit faire, si nous ne laissions pas parler celui-là même, à qui il inspira, d'abord tant de douleur, & ensuite tant de joie? C'est Monsieur *Conrad Woldringh*, Pasteur de *Wester-* & *Hilliger-Lee* dans la Province de *Groningue*.

„ Le 6 Septembre 1768, mon Fils, *Harm* „ *Hesse Woldringh*, âgé de deux ans & cinq „ mois, qui se plaisoit à chasser les chiens, sor- „ tît de la maison, en en poursuivant un étran- „ ger. Quelque temps après sa Mère, inquiète „ de ce qu'il ne revenoit point, envoya une „ Femme, qui travailloit chés nous, pour „ le ramener. L'ayant cherché & apellé en „ vain en divers endroits & assés longtemps, „ elle

„ elle fût comme conduite, par une direction
„ ſpéciale de la Providence, à une haie exté-
„ rieure, éloignée de ſoixante pas de la porte
„ par laquelle mon Fils étoit ſorti. Il y avoit
„ quelques ouvertures au bas de cette haie; ca-
„ ſuellement elle regarda par une de ces ou-
„ vertures, & découvrît l'Enfant dans un foſſé
„ aſſés profond, qui eſt derrière la haie: il ne
„ paroiſſoit qu'un de ſes pieds, & un pan de
„ ſa robe. Auſſitôt elle entra dans le foſſé,
„ non ſans ſe mettre elle-même en danger;
„ ſaiſît le pied qui étoit à découvert; & étant
„ ſortie de l'eau, prît l'Enfant ſous le bras, en
„ ſorte que ſa tête étoit courbée vers la terre,
„ & le porta au logis. Toute l'abſence avoit
„ été d'un gros quart d'heure. Cette Femme
„ doutoit ſi, lorſqu'elle avoit apperçu d'abord
„ l'Enfant, il n'avoit pas fait un foible mouve-
„ ment; mais ce qu'il y a de certain, c'eſt que
„ lorſqu'il eût été tranſporté chés nous, il n'y
„ avoit plus aucun ſigne de vie: car étant deſ-
„ cendu de mon Cabinet & ayant examiné en-
„ ſemble le corps avec toute l'attention poſſi-
„ ble, nous trouvâmes qu'il étoit auſſi froid
„ que Glace, que tous les Membres
„ étoient lâches, le viſage blême comme celui
„ d'un Mort, les yeux & la bouche fermés,
„ &

„ & la dernière entourée d'un cercle violet.
„ J'ordonnai immédiatement qu'on allumât du
„ feu, & qu'on deshabillât l'Enfant. Je m'as-
„ sîs devant le feu, & le tins tout nû, enve-
„ lopé jusques à un certain point dans ma robe
„ de chambre, le ventre appuyé sur mon ge-
„ nouil gauche, ses jambes posées sur ma
„ main gauche, la partie supérieure du corps
„ un peu plus basse, & soutenant la tête de
„ ma main droite. Ainsi en haussant & bais-
„ sant le genouil, je donnai un mouvement
„ assés fort au Corps. Pendant cette opération,
„ je remarquai que les assistans, & surtout
„ mon Epouse, extraordinairement émuë &
„ déja avancée dans sa grossesse, avoient un
„ besoin pressant de secours. Je remîs l'Enfant
„ à la Travailleuse & à la Servante, en leur
„ recommandant de le coucher sur un coussin
„ devant le feu, qui étoit ardent, & de le se-
„ couër là, autant qu'il leur seroit possible.
„ Tandis que j'étois passé dans une autre
„ chambre pour prendre quelque liqueur forti-
„ fiante, & que j'en donnai à chacune d'elles,
„ mes ordres n'avoient été que trop bien éxé-
„ cutés. Par imprudence, dirai-je? ou par
„ bonheur, on avoit tellement approché l'En-
„ fant du feu que sa Jambe gauche surtout en

„ fût

„ fût brulée : non seulement il s'y forma des „ ampoules, mais encore une ulcération assés „ profonde en a été la suite. Dix minutes „ s'étoient écoulées sans que mes efforts parûs„ sent avoir produit aucun effet. La Travail„ leuse & la Servante avoient pris l'Enfant sur „ les bras, en le remuant de diverses façons. „ Comme je demandai qu'on me le rendît, afin „ que j'employasse d'autres moyens, la premiere „ me dit qu'elle croyoit sentir quelques tire„ mens dans un des bras. A peine eût-elle „ prononcé cette parole que l'Enfant fît un foi„ ble cri, semblable à ceux que poussent des „ Enfans naissans, & qu'un peu de sang lui „ coula du nés. Alors, pleins d'espérance, „ nous le couchâmes sur le ventre dans un „ grand coussin, & l'agitâmes çà & là devant „ le feu. Pendant cette agitation, il soupira „ & gémît plusieurs fois, comme s'il avoit une „ oppression de poitrine. La Vie se manifestant „ par degrés & de plus en plus en lui, je lui „ fîs mettre son habillement de nuit, & le „ couchai chaudement dans un berceau au coin „ du foyer. Il se passa encore une demi-heure „ avant que tout son Corps eût repris sa chaleur „ naturelle. Enfin il survint une très forte „ sueur ; & quand elle eût cessé, notre Noyé

„ fût

„ fût entièrement rétabli. Si Dieu a daigné „ nous rendre cet Enfant, en rompant les cor- „ deaux de la Mort, qui l'avoient déja envi- „ ronné, c'est uniquement à Sa Bonté infinie „ que nous nous en estimons redevables. Qu'il „ vive, cet Enfant, pour glorifier son Dieu „ dans le tems & éternellement!

En applaudissant aux sentimens pieux de Mr. *Woldringh*, nous lui offrons encore ici nos félicitations, & nous joignons de tout notre cœur nos vœux aux siens. On conçoit qu'il n'a point demandé de Prix: ce n'est même qu'aux instances de Mr. le Docteur *B. Benes* qu'il nous a envoyé sa Relation: cependant, à notre requisition, il a bien voulu accepter la Médaille.

I I.

A *Amsterdam*, le 8 Octobre 1768, *Antoine van den Anker* & *Martin Vuller* tirèrent de l'eau, devant *la Brasserie des trois Etrilles*, une Femme, nommée *Anna Weddeng*, native de *Zutphen*, & dont le Mari étoit aux Indes. D'abord ils la couchèrent sur un Bateau de cette Brasserie; ensuite ils la roulèrent pendant quelque tems sur un Tonneau. Quoique cette Méthode soit peu convenable, & quelquefois

même très pernicieuse, elle donna des signes manifestes de vie, & ils la portèrent à l'Hôpital; où elle mourût le lendemain: ce qui probablement, & humainement parlant, ne seroit pas arrivé, si l'on avoit employé de meilleurs moyens.

III.

A *Middelbourg* près de *Tergou*, le 12 Octobre 1768, le Fils de *Jean Blanke*, âgé de trois ans & quatre mois, tombé dans l'eau & y ayant demeuré environ une heure, fût rapellé à la vie par M[tre]. *Jean van Gun*, Chirurgien à *Boskoop*, qui employa pendant une heure les moyens extérieurs & les remèdes intérieurs convenables. Il a reçu la Médaille.

IV.

A *Amsterdam*, le 29 Octobre 1768, *Antoine Kroes*, Homme fort âgé, étant tombé dans l'*Agter-Burg-Wal* près du *Rusland* à dix heures du soir, en fût retiré par *Jean & Livienus de Mill*. Ceux-ci, l'ayant porté dans une cave voisine, le réchauffèrent près du feu, & lui soufflèrent tour à tour de la Fumée de Tabac dans les Intestins. La connoissance lui revint; & il se

se remît assés bien pour que, cette même nuit, on pût le reconduire à son logis.

V.

A *Rotterdam*, le 9 Novembre 1768, Mr. le Docteur *Jean Evans*, se trouvant dans l'*Isle des Cignes* environ à une demi-lieue de la Ville, on lui rapporta qu'un Ouvrier, nommé *Henri Stroiberg* s'étoit noyé dans la *Rotte*, & qu'on l'avoit couché sur un Bateau. On a appris ensuite qu'il avoit bû trop de vieille bière, & étoit demeuré plus d'une demi-heure dans l'eau. Mr. le Docteur se fît conduire dans une chaloupe à ce bateau, & ne pût découvrir en cet Homme aucun signe de vie. Cependant il le fît amener dans l'*Isle des cignes*, mais là, quelques offres qu'il fît, il n'y eût personne qui voulût recevoir le Corps dans sa Maison, de sorte qu'il fût obligé de le faire porter encore jusqu'à *Rotterdam*, au logis même de *Stroiberg*. Avant qu'on quittât l'Isle, il avoit donné quelques signes de vie, mais qui s'affoiblîrent tellement que, lorsqu'on le deshabilla, on ne trouva plus de pous, & qu'il étoit même si roide qu'on eût beaucoup de peine à lui ôter ses habits. Après qu'il eût été mis dans un lit chaud, Mr. *Evans* mît en œuvre les Frictions,

& quelques autres moyens, avec tant de succès, qu'il sentît de nouveau distinctement le pous, avant l'arrivée du Chirurgien *Maaswinkel* qu'il avoit envoyé chercher, & qui ouvrît la veine, d'où il sortît un peu de sang. Ensuite on lui souffla de la fumée de tabac dans le fondement, ce qui le fît entièrement revenir à lui-même: jusques-là qu'après une heure & demie de soins, Mr. *Evans* pût le quitter. Il y retourna le soir même. Il se plaignoit d'une oppression au cœur (comme il disoit) sur quoi il lui fît prendre entr'autres un vomitif, qui n'opéra pas par haut, mais lui procura la nuit suivante trois selles. Le lendemain il se plaignît d'un point au même endroit, la douleur se renforçant beaucoup quand il respiroit. Ayant été saigné une seconde fois, & pris quelques autres remèdes, le point est passé au côté droit, & peu à peu cet Homme s'est très bien rétabli. Mr. *Evans* a reçu la Médaille.

VI.

A *Amsterdam*, le matin du 30 Novembre 1768, *Lambert Ploos*, demeurant à *s'Graveland*, homme âgé, traversant le dernier pont de la ruë de *Weesop*, près du *Prince-Gragt*, tomba de son bateau, & cria au secours. Mais comme,

me il alla incontinent à fond, & qu'il faisoit encore obscur, on ne pût sçavoir d'abord où il étoit tombé. Cependant *Bastien Hogerwoert*, ayant sauté dans une petite barque, nagea vers l'Arche du milieu de ce Pont, où il crût appercevoir quelque mouvement. Il s'imagina d'attraper le Noyé, mais ce n'étoit que sa Perruque. Sur quoi dans ce même endroit il enfonça son bras sous l'eau, saisît son habit, & tira le corps jusqu'à son bord. Il cria qu'on vint à son aide, parce qu'un plus grand effort auroit fait tourner sa petite Barque. Un autre Bateau approcha, sur lequel on posa le Noyé, déja absolument froid & roide. Après l'avoir roulé sur un Tonneau, & lui avoir versé de l'eau de vie dans la bouche, on le transporta dans une Cave voisine; on le plaça devant un grand feu; on lui mît des habits & des bas secs: sur quoi il commença à gémir. Puis on fît cuire du pain & de la bière, avec de la fleur de muscade & un peu de brandevin, qu'on lui fît avaler peu à peu. Il se remît de plus en plus, en sorte qu'à onze heures & demie, on pût le porter dans un bateau, qui le conduisît à *s' Graveland*, où il s'est entièrement rétabli.

VII.

A *Rotterdam*, le 30 Novembre 1768, entre 8 & 9 heures du soir, le Docteur *Evans*, ne se trouvant pas loin du Canal, nommé le *Glas-Haven*, entendît crier qu'un Homme y étoit tombé. S'étant rendu au lieu qui lui fût indiqué, & où beaucoup de monde étoit assemblé, il aida à tirer cet Homme de l'eau. Aussitôt quelques-uns des Assistans allèrent chercher un Tonneau, sur lequel ils le roulèrenr, quelques efforts que le Docteur fît pour les en empêcher. Il réussit enfin à le tirer de leurs mains. Comme on ne le connoissoit point, & que personne ne voulût le recevoir dans sa maison, on le posa sur le bord, & Mr. *Evans* lui frotta fortement le cou, d'abord avec les mains, & ensuite avec du Brandevin qu'il avoit envoyé querir, & dont il lui jetta aussi quelques gouttes dans les Narines. Alors il donna des signes de Vie, & quand on lui eût versé du Brandevin dans la bouche, il ouvrît les yeux, & tenta de se lever. Mais comme il étoit encore yvre, il fallût le porter chés lui. Y étant arrivé, on le deshabilla, on le mît au lit, & on reprît les frictions. On fît venir un Chirurgien, jugeant qu'il étoit absolument nécessaire de lui ouvrir la veine: mais il refusa opiniatré-

trément de se faire saigner; disant, que cela étoit superflu & qu'il se portoit bien. Le Médecin, qu'il remercia des peines qu'il avoit prises, recommanda, en s'en allant, aux Voisins, de l'apeller, si la nuit il survenoit quelque chose au Patient. Malgré cela, y étant allé le lendemain matin, on lui annonça qu'il étoit mort à deux heures du matin, & que le Prêtre même étoit arrivé trop tard; car il étoit Catholique Romain. Nous devons ajouter ce que nous avons appris depuis, savoir, qu'il s'appelloit *Jean Joseph van Eel*, & qu'avant que de mourir il a rendu du Sang par haut & par bas: ce qui nous paroit confirmer, jusques à quel point la Méthode de rouler sur un Tonneau peut être nuisible. En vain cependant est-elle condamnée par toutes les Personnes qui ont quelques lumières sur ce sujet; la Multitude ne renonce pas si aisément, ni si tôt à des préjugés, qui ont d'anciens usages pour appuis: & depuis peu, à *Rotterdam* encore, un jeune Garçon, tiré comme mort de l'eau, ayant donné bientôt quelques foibles signes de vie, des Gens, poussés par un zèle sans connoissance & inconsidéré, alloient, en le roulant avec violence sur un tonneau, devenir réellement ses bourreaux, si le Sr. *Bezoet*, Apothicaire, ne l'avoit

voit pas ſauvé, en l'arrachant par force à cette eſpèce de ſupplice, & en le traitant d'une façon plus convenable. Le Docteur *Evans* a choiſi pour prix une ſeconde Médaille.

VIII.

A *Alkmaar*, le 9 Janvier 1769, environ à huit heures & demie du ſoir, le vent ayant emporté le chapeau de *Louïs Schoening*, travaillant dans la Braſſerie de *la Couronne des Etoiles*, le mouvement qu'il fît pour le retenir le fît tomber dans l'eau près de la dite Braſſerie. Sa chûte même l'entraina aſſés loin du bord, & il demeura dans l'eau environ un quart d'heure. Il en fût retiré par *Bernard Helfrink*, *Pierre Ryke*, *Jacob Cranenburg*, & *Jacob Verbrugge*. Comme il paroiſſoit abſolument mort, on ſe diſpoſoit à le laiſſer-là entant que tel, & à communiquer le cas à la Juſtice. Cependant les exhortations de Meſſieurs *Bolten* & *Catenius*, qui s'étoient rendus ſur les lieux, engagèrent les ſusdits à tenter les moyens de le rapeller à la vie. D'abord ils le roulèrent ſur un tonneau, contre l'avis de ces Meſſieurs. Ceci ne produiſant aucun effet, ils le portèrent & le rechauffèrent dans la Braſſerie; coupèrent le colet de ſa chemiſe, ne pouvant le défaire vû le gonflement de ſon cou, le couchèrent ſur un banc, & lui otèrent

rent ſes habits de deſſus. Alors croyant appercevoir quelque mouvement dans une de ſes mains, ils lui verſèrent avec peine un verre de Genèvre dans la Gorge. Sur quoi il rendît un peu d'eau, & commença à donner plus de ſignes de vie. Lui-même demanda un verre de liqueur; & quand il l'eût bû, on le porta chés lui; on le deshabilla entièrement, coupant ſa chemiſe, parceque ſon corps n'étoit pas moins enflé; & on lui mît du Linge ſec & chaud. Il ſe coucha déja aſſés bien remis; & depuis il s'eſt parfaitement rétabli.

IX.

A *Lewarde*, le 26 Janvier 1769, le nommé *Jean*, âgé de trois ans & dix ſemaines, Fils de *Henri Hendriks Gardeniers*, tomba dans les Foſſés de la Ville, qui étoient gelés. Il s'écoula environ une demi-heure avant qu'il fût poſſible de le tirer de deſſous la Glace. On le porta au logis de *Yda Schapeling*, Femme de *Corneille van den Bos*, faiſeur de Bourlets d'Enfant, demeurant dans la ruë d'*Ameland*; & alors abſent. Quoiqu'il ſemblât qu'il avoit abſolument perdu la vie, cette digne Femme ne laiſſa pas que de faire tous ſes efforts pour le faire revenir; & le plus heureux ſuccès couronna ſes ſoins charitables. Elle lui ôta ſes habits mouillés, étant

contrainte d'en couper une partie. Elle l'enveloppa dans un Tablier de toile blanche chauffé, qu'elle couvrît encore d'un Tablier de laine. Elle le chauffa près d'un bon feu ; lui mît une Chemise chaude ; lui frotta le corps, les jambes, & la tête d'Eau de vie chaude. Après avoir employé ces moyens pendant plus d'une demi-heure, elle lui ouvrît la bouche, & ayant inséré son doigt entre ses dents, l'Enfant aussitôt la mordît, ce qui fut le premier signe de vie qu'il donna. Alors ayant pris un dé plein de Brandevin avec du sel dans sa propre bouche, elle le fît passer dans celle de l'Enfant ; qui là-dessus fît quelques sanglots. Après cela elle le coucha dans un lit, qu'elle avoit en attendant fait chauffer ; & mît encore à ses pieds une Cruche remplie d'eau chaude. La Connoissance lui revint de plus en plus, & il commença à pleurer. Un peu plus d'une heure s'écoula depuis le temps où il avoit été porté dans cette Maison jusqu'à celui où ses Parens, l'enveloppant d'une couverture de lit, le transportèrent chés eux. Le lendemain matin, cet Enfant, en très bon état & conduit par ses Parens, vint témoigner à sa Bienfaitrice sa juste reconnoissance. Les Vénérables Magistrats de *Lewarde*, ayant fait comparoitre devant eux les Témoins de tous ces faits, les ont ex-

pressé-

preſſément conſtatés: ce dont nous avons été aſſurés par leur Déclaration authentique; & ce qu'on peut voir dans la Gazette de *Lewarde* du 4 Mars 1769.

X.

A *Amſterdam*, la nuit du 28 au 29 Janvier 1769, *Jean Stam*, natif de *Montfort*, Valet de Batelier, qui étoit tombé dans l'*Amſtel*, près du Grand-Pont, ſans qu'on ſache combien de temps il eſt demeuré dans l'eau, en fût tiré à minuit par *Antoine Gerritz* & *Gerard van Till*, tous deux Gardes nocturnes de la Ville. Ils le portèrent dans leur corps de garde, le posèrent devant le feu, lui ôterent ſes habits mouillés & lui en donnèrent des leurs, & lui firent avaler un peu d'Eau de vie. Après une demi-heure de ſoins, ils apperçûrent quelque mouvement dans ſes doigts, & une heure après il revint entièrement. A neuf heures du Matin, il fût en état, moyennant quelque aſſiſtance, de s'en aller pour vaquer à ſes affaires.

XI.

A *Amſterdam*, le 25 Février 1769, *Agnès de Witt*, Servante de Mr. *Armand Beugel*, demeurant

meurant sur *le Marché aux biscuits*, eût le malheur de tomber dans l'eau : &, après s'être un peu débatuë, alla à fond. Un quart d'heure après *Pierre Witmond*, assisté de quelques autres personnes, la tira du canal : ses yeux étoient fermés, son visage & tout son corps livides & enflés, sans aucun indice de vie. On la porta au logis de son Maitre. On l'assit sur une chaise, la tête tournée vers la terre, & on alluma du feu. On lui souffla dans le fondement à l'aide d'un soufflet & d'une pipe de tabac allumée. Pendant ces opérations, on lui avoit ôté ses habits mouillés, & on l'avoit couchée devant le feu, envelopée d'une couverture de laine. On lui fît des frictions, en se servant de linges trempés dans le Brandevin, principalement le long de l'épine du dos, & sur le ventre; sur quoi il sortît de l'écume de sa bouche, & on appercût quelques foibles mouvemens. Alors *Etienne Huisman*, natif d'*Arnhem*, Maitre Garçon Chirurgien de la Veuve d'*Albert Maastant*, qui étoit du nombre de ceux qui, sous la Direction de *Pierre Witmond*, l'avoient déja assistée, lui fît une saignée au bras gauche, mais il ne sortît que vingt à trente gouttes de sang. Cela ne suffisant point, il lui ouvrît la veine jugulaire au côté gauche

du

du cou, & en tira huit ou neuf onces de ſang. Comme elle donnoit plus de ſignes de vie, il lui fît prendre à deux repriſes une quinzaine de gouttes d'eſprit de ſel ammoniac avec de l'eau & un peu de vin. Elle commença à gémir: on continua les frictions, & on fît uſage du Fumigateur. L'ayant miſe dans un lit baſſiné, & lui ayant fait encore une ſaignée au bras droit, elle revint entièrement à elle, ouvrît les yeux, & ſe plaignît d'une oppreſſion de poitrine. L'après-midi on jugea à propos de lui tirer encore ſept ou huit onces de ſang. A quatre heures elle étoit aſſés bien, à l'exception de l'Oppreſſion ſus-mentionnée; à laquelle on apprît qu'elle étoit ſujette: & depuis, par les ſoins de Mr. le Docteur *Eilerts*, elle s'eſt parfaitement rétablie. On a adjugé la Médaille d'or à *Pierre Witmund*, & une Médaille ſemblable de la Société en argent au ſuſdit *Etienne Huisman*, en conſidération des grands ſervices qu'il a rendus dans cette occaſion.

XII.

A *Alkmaar*, le 27 Mars 1769, un Jeune Garçon d'onze ans, Fils de *Henri van Delden*, tomba dans l'eau & y demeura environ une demiheure. Il en fût retiré, froid, roide, ſans

pous

pous, respiration, ni mouvement, & ayant la bouche couverte d'une Ecume sanglante. D'abord on le secoua dans la ruë même, pour lui faire rendre l'eau qu'il pouvoit avoir avalée. Ensuite on le porta dans une maison voisine, où on le coucha devant le feu, & bientôt il donna quelque signe de vie. Ceux qui lui rendîrent ces bons offices sont, *Pierre van den Bosch*, *Jean Nettes*, *Jean Blomsaed*, *Jacob Blomsaed*, *Jean Brugge*, *Jean van Leeuwen*, *Nicolas Nierop*, *Henri Klugt* & *Everard van Leeuwen*. Voyant ces heureux commencemens, ils envoyèrent demander l'assistance de Mr. *Matthias Hofkens de Courcelles*, Docteur en Médecine & ancien Echevin de la ville d'*Alkmaar*: en quoi ils firent sans contredit très sagement; puisque, selon les Déclarations qui nous ont été remises, le Patient couroit encore grand risque de ne pas en revenir, si ce Docteur n'étoit pas venu à son secours. Il le trouva donnant quelques signes de vie, mais extrêmement foibles: les yeux ouverts, mais ternis & égarés: le visage blême, & sans pous sensible. Il employa le sel volatil, le chatouillement dans le nés avec les barbes d'une plume, & les frictions. Après l'avoir fait mettre dans un lit chaud, il fît usage du Fumigateur, surquoi, après une heure

heure & demie de ſoins de la part de ce Médecin, la Connoiſſance revint à l'Enfant avec le pous. Le ſoir il eût de la fièvre, mais le lendemain, il ſe portoit fort bien.

XIII.

Le XIIIme Cas, arrivé à *Rotterdam*, nous a parû mériter d'être rapporté avec étenduë, & pourrions-nous le faire mieux qu'en inſérant ici la Rélation de Mtre *Hooykaas* lui-même; c'eſt le Chirurgien qui a fait la cure. Nous ajouterons ſeulement à ſon expoſé quelques circonſtances qui nous ont été communiquées depuis.

„ Le 8 Avril 1769, Je fûs apellé à cinq heu-„ res du ſoir auprès de la Fille de *Meyndert den* „ *Broeder*, demeurant dans le *Pannekoek-ſtraat*. „ Cette Fille, âgée de dix ans, tout en man-„ geant ſa beurée, étoit tombée la tête la pre-„ mière, dans un canal, ou plûtôt dans un foſſé „ fangeux, où deux pieds d'une eau ſale & „ puante couvrent trois ou quatre pieds de „ bourbe. Il s'étoit écoulé environ un demi-„ quart d'heure depuis ſa chûte jusqu'à ce „ qu'on l'eût tirée de cette eſpèce d'égout, & „ pour le moins autant de temps encore juſ-„ ques à mon arrivée dans la chambre de ſon „ Père, où elle avoit été portée. Elle ne don-

„ noit

„ noit pas le moindre ſigne de vie. Sa cou-
„ leur étoit ſi changée qu'elle reſſembloit plus
„ à une Perſonne qui a été penduë qu'à une
„ qui a été noyée. Son viſage étoit bleu, ti-
„ rant ſur le noir, & très enflé. Il y avoit ſur
„ la bouche & ſous le nés plus d'un doigt de
„ hauteur d'écume & de pain mâché. Ceux qui
„ étoient preſents m'ayant aidé à lui ôter ſes
„ habits mouillés, je la couchai toute nuë entre
„ deux couvertes de laine: & après l'avoir ſé-
„ chée avec des linges chauds, je commençai
„ à mettre en œuvre les moyens ordinaires &
„ connus, les Frictions & la Fumée de Tabac.
„ J'eſſayai une ſaignée; mais ſans beaucoup d'ef-
„ fet, puiſqu'il ne ſortît goute à goute que trois
„ à quatre onces de ſang. Vû l'enflûre, il me fût
„ abſolument impoſſible de trouver la Veine ju-
„ gulaire, dont l'ouverture peut ſe faire très
„ utilement dans ces cas. Ainſi, aſſiſté par mes
„ Garçons, je reprîs avec un nouveau zèle les
„ Frictions & la Fumigation. Après y avoir em-
„ ployé une heure ſans fruit apparent, le ſymp-
„ tome qu'on obſerve communément dans les
„ mourans, ſavoir, de foibles & lents bâille-
„ mens, ce ſymptome fût ici comme le pre-
„ mier indice d'un reſte de vie; & les interval-
„ les entre ces Bâillemens étoient de deux ou
trois

„ trois minutes. Pendant ce temps-là je lui tins
„ ſous & dans le nés un linge trempé d'eſprit
„ de ſel ammoniac, ſans que je pûſſe remarquer
„ que cette odeur forte l'affectât aucunement.
„ Ayant continué de la même manière environ
„ une heure & demie, je commençai à ſentir
„ quelques foibles battemens du pous; elle ren-
„ dît par la bouche, principalement ce qu'elle
„ avoit mangé; elle eût un bénéfice de na-
„ ture; & bientôt on apperçût auſſi du mou-
„ vement dans ſes bras & ſes jambes. A ſept
„ heures elle pouſſa les premiers ſons & s'écria
„ peu après avec une grande angoiſſe; *je ſuis
„ dans l'eau.* Elle ne tarda pas à ſe plaindre;
„ la douleur qu'elle reſſentoit provenant des
„ frictions. J'avois tenté de lui faire avaler
„ quelques cordiaux, ce qui ne m'avoit pas réüſſi
„ comme je le ſouhaitois: mais gagnant d'avan-
„ tage par l'uſage réïtéré de l'Eſprit de ſel d'An-
„ gleterre, je ne diſcontinuai point de lui en fai-
„ re ſentir; ce qui la ranima beaucoup, & la fît
„ revenir par degrés. Cependant, environ à huit
„ heures & demie, s'étant plainte de mal au
„ ventre & d'oppreſſion, j'envoyai chercher le
„ Docteur *de Loos*, mon beau-Frère. Nous
„ reſolûmes de lui faire donner un lavement de
„ décoction de Tabac; il n'eût pas plûtôt été

„ appliqué qu'elle fît une ſelle copieuſe, & s'en „ trouva fort ſoulagée. A onze heures je la „ trouvai plus oppreſſée & un peu en délire. „ J'eſſayai, mais inutilement, de lui faire en- „ core une ſaignée: & je lui fîs appliquer ſur „ le cou une Mouche cantharide qui lui fît „ beaucoup de bien. Nous ordonnâmes pour la „ nuit un remède laxatif, qui produiſît de l'effet. „ Le lendemain matin à ſept heures, elle ſe „ plaignît d'un grand mal au côté & d'une diffi- „ culté de reſpiration. Nous jugeâmes que, s'il „ étoit poſſible, il falloit ouvrir la veine; ce que „ j'effectuai ſur la main après bien des peines. „ La douleur diminua pendant la ſaignée mê- „ me. Nous ſuivîmes la même Méthode que „ le jour précédent; & elle rendît des matiè- „ res noires, dures & tenaces. Le 10, elle „ ſe plaignît d'un mal de poitrine, ſurtout à „ l'endroit du Cœur; mal, dont, après un exa- „ men exact, nous trouvâmes l'origine dans „ une légère excoriation, occaſionnée par les „ frictions, & qui a bientôt été guérie par „ un Onguent émollient. Comme, malgré les „ purgatifs précédens, ſa langue demeuroit „ encore chargée, j'ai continué les Remèdes „ laxatifs juſques au 13 du Mois, qu'elle ſe „ portoit aſſés bien: depuis elle s'eſt fortifiée

„ de

„ de jour en jour, & maintenant elle eſt en par-
„ faite ſanté.

Les Lecteurs, en rendant juſtice à Mtre *Hooykaes*, & en lui adjugeant avec nous la Médaille, qui lui eſt ſi juſtement duë, ſe feront intéreſſés en faveur de la Jeune Fille, que ſon habileté a ſauvée. Cet intérêt pourroit-il ne pas devenir plus vif en apprenant; qu'elle eſt l'ainée de trois Enfans; que ſon pauvre Père, ci-devant Crocheteur, épuiſé par le travail, eſt retenu depuis longtemps au lit, ſans eſpoir de s'en relever; & que ſa Mère, Nettoyeuſe & brave Femme, trouve déja, dans les attentions, la vigilance & les ſoins de cette bonne Petite, beaucoup de conſolations & de ſecours?

XIII.

A *Amſterdam*, le 9 Avril 1769, *Beetje Harmets*, Veuve âgée de ſoixante-deux ans, tomba, à 9 heures du ſoir, dans le canal du *Keyzers-Gragt*, près du *Lelie-Gragt*; & il s'écoula bien un quart-d'heure avant qu'il fût poſſible de la tirer de l'eau. Deux Diſciples de Mtre *P. Jas*, Chirurgien de la Ville, ſçavoir, *C. de Beer* & *J. A. Beverly*, la firent porter dans une Cave voiſine, lui ouvrîrent auſſi-tôt une veine au bras; la réchauffèrent devant le

 feu

feu & lui fîrent mettre des habits secs; la frottèrent fortement avec des linges trempés dans du Brandevin, surtout le long de l'épine du dos, & lui soufflèrent de la Fumée de Tabac dans la Gorge, ce qui lui fît rendre de l'eau: le tout avec un tel succès, qu'à minuit elle pût être conduite en traineau à son logis. Cependant, par deux fois, les espérances qu'ils avoient déja conçuës avoient semblé s'évanouïr. Après qu'elle eût recouvré la connoissance, le mouvement & la parole, elle eût de fortes convulsions, & ils la crûrent prête à pousser le dernier soupir: ce qu'ils ont présumé avoir été occasionné par une fâcheuse Descente qu'elle avoit, & contre les mauvais effets de laquelle ils prîrent les précautions requises, d'abord qu'ils en eûrent connoissance. Ils ont demandé une Médaille, sur laquelle leurs deux Noms fussent gravés; ce qui leur a été accordé très volontiers.

XV.

A *Amsterdam*, le 17 Avril 1769, *Anne Woortman*, âgée de 27 ans, demeurant au *Plantage* dans le Jardin nommé *Édam*, fût tirée, à neuf heures & demie du matin, d'un canal du même Plantage près du *Prince-Gragt*. Suivant les déclarations qu'elle a faites dans la suite, elle ne sçait pas elle-même comment elle y étoit tombée.

bée. *André de Raad* & *Jacob Toonbergen*, qui étoient venus à ſon ſecours, la poſèrent ſur des Poutres, qui ſe trouvent dans cet endroit, & l'y roulèrent pendant un quart d'heure, ce qui lui fît rendre beaucoup d'eau. Ils la tranſportèrent enſuite à l'Auberge de la Ville près de là: tranſport, durant lequel elle donna de foibles ſignes de vie & pouſſa quelques gémiſſemens. Mais il s'en falloit de beaucoup encore qu'on ne pût la regarder comme ſauvée. En effet le Sieur *Bernard Donſelaar*, Apothicaire, ayant été apellé auprès d'elle, la trouva froide & abſolument roide, ſans reſpiration ni pous, & ayant par tout le corps des tâches jaunes, vertes, & violettes. Après l'avoir deshabillée, il la coucha devant le feu entre deux couvertes de laine. Pendant que d'autres, à l'aide d'une gaine de couteau dont on avoit coupé la pointe, lui ſoufloient continuellement de la Fumée de Tabac dans le fondement; lui même, avec de l'eſprit de ſel ammoniac, & de l'eſprit de fleurs de Romarin, lui frotta toute l'épine du dos, les muſcles du cou, la tête entière, les temples, particulièrement les reins, qu'il fît couvrir encore de couſſins chauffés; en lui mettant auſſi aux pieds une cruche pleine d'eau bouillante. La Patiente rendît encore beaucoup d'eau par la bou-

bouche; les signes de vie se montrèrent; elle ouvrît un peu l'un de ses yeux, qui jusques là avoient été fermés; il lui prît un grand tremblement, semblable à celui que cause la Fièvre; on sentît distinctement le pous; & elle commença à parler. Le Sieur *Donzelaar* lui fit avaler quelques cueillerées de Genèvre & la fit saigner; le sang étoit noir, impur, limonneux, mais point enflammé. Se plaignant de soif, on lui fit boire du *Thé* au lait. Elle avoit eû plusieurs foiblesses, dont quelques-unes avoient fait craindre qu'elle ne succombât; mais un Cordial qu'on lui avoit donné l'avoit fait revenir. Environ les deux heures de l'après-midi, elle fût en état d'être portée dans sa Maison, où l'on avoit fait préparer & chauffer un lit, dans lequel sa Sœur se coucha avec elle, ce qui produisît une sueur naturelle, qui lui fît du bien. Le soir à 7 heures, le Sieur *Donzelaar* la trouva fort oppressée encore, & se plaignant de mal par tout le corps. Il lui fit prendre une potion laxative, qui ne fût pas sans effet. Cependant la douleur ayant augmenté, surtout vers le côté & la poitrine, il la fît saigner encore deux fois; alors il y avoit beaucoup d'inflammation dans le sang; mais il n'osa pas en faire tirer d'avantage vû son extrême foiblesse. Il lui fît appliquer une

une mouche cantharide ſur le côté. Enfin en la traitant ainſi avec prudence, il eût la ſatisfaction de la voir entièrement rétablie en moins de quinze jours. Il eſt à remarquer que cette Femme eſt d'une conſtitution très foible, qu'alors elle avoit eû plus de ſix mois la fièvre; & que ſon état la rendoit ſort mélancholique.

XVI.

A *Amſterdam*, le 24 Avril 1769, *Pierre van Os*, Fils de *Pierre van Os*, Orfêvre demeurant ſur le *Prince-Gragt*, ayant été tiré du *Baan-Gragt*, où il étoit demeuré plus d'un quart d'heure ſous l'eau, fût porté, à 9 heures du ſoir, ſans connoiſſance, parole, mouvement, pous ni chaleur, chés Mtre *Jean Fréderic Beekman*, Chirurgien, qui eût le bonheur de le rappeller à la Vie. Les principaux moyens, dont il ſe ſervît à cette fin, fûrent les frictions & le ſecoûement; l'Eſprit de ſel ammoniac, une ſaignée au bras & l'inſpiration dans la bouche, en ſerrant le nés.

XVII.

A *Horn*, le 24 Avril 1769, à quatre heures de l'après-midi, *Pierre van Vuuren*, âgé d'un peu plus de ſept ans, tomba dans l'eau. Il en fût tiré

tiré avec peine par *Jean Termaat*, *Armand Hermanusz* & *Guillaume van Merken*, Bourgeois de la dite ville. Ceux-ci, ayant ôté une écume baveuse épaisse, qui couvroit la Bouche de l'Enfant, la lui ouvrîrent par force, mais sans fruit. Son Cou étant extrêmement enflé, ils coupèrent le colet de sa chemise: mais ne découvrant en lui aucun signe de vie, ils le portèrent chés ses Parens, l'étendîrent sur une Table; & ayant pris un Soufflet, lui soufflèrent pendant un quart d'heure dans le fondement, surquoi ils apperçûrent un battement au dos & aux reins. Alors lui ayant versé dans la gorge de la bière avec du beurre, comme aussi un peu de genèvre; il se remua avec plus de force, & bientôt jetta de grands cris, mais sans rendre d'eau. Sa Mère envoya chercher le Médecin de la Ville, qui lui ordonna une boisson, par le moyen de laquelle il commença à vomir à neuf heures du soir: cependant il passa la nuit dans de grandes angoisses. Le lendemain à midi il urina très copieusement, ce qui le soulagea beaucoup; & depuis il est redevenu aussi sain qu'il l'étoit auparavant.

XVIII.

A *Amsterdam*, le 1 Mai 1769, *Henri Bertels*, tombé

tombé dans le *Binnen-Amstel*, vis-à-vis de *la Brasserie des trois Etrilles*, en fût tiré, étant demeuré environ six minutes au fond de l'eau, & porté dans une Maison voisine. Là Mtre *Théodore Arnaud Castelyns*, Chirurgien, l'ayant couché devant le feu, fît usage du Fumigateur, & en même temps lui fît frotter l'épine du Dos avec du brandevin & du sel; d'où s'ensuivît un premier signe de vie. Après cela il lui versa dans la gorge quelques gouttes d'Esprit de sel ammoniac, & lui tira du bras droit environ dix onces de sang. Surquoi, ayant changé d'habits devant le four de la dite Brasserie; il s'en retourna chés lui, se portant bien, à une légéreté de Tête près. Mtre *Castelyns* a demandé la Médaille.

XIX.

A *Amsterdam*, le 26 Mai 1769, *Rachel Ooms* fût tirée du *Dam-rack*, à onze heures & demie du soir, & posée sur le bord. L'ayant roulée en vain sur un tonneau, on la porta devant un Cabaret à vin dans le *Vrouwe-Steeg*, & l'on envoya chercher aussi-tôt Mtre *Bernard Boerregter*, Chirurgien. Celui-ci, l'ayant fait entrer dans ce Cabaret, essaya de la saigner au bras droit; mais il ne sortît qu'environ une demi-

once de ſang. Enſuite aſſiſté du Sieur *H. G. van Eydenberg*, Apothicaire, il tint ſous le nés de la Patiente de l'Eſprit de ſel ammoniac, & lui en frotta les temples & le cou: Il lui ſéringua du Brandevin, & chatouilla le nés avec les barbes d'une plume: mais le tout inutilement. Après cela il la fît tranſporter dans une chambre en haut & mettre devant le feu; continua d'employer les mêmes moyens; & lui verſa un peu d'eau de vie dans la bouche. Enfin trois quarts d'heure, du moins, depuis qu'elle avoit été tirée de l'eau, il ſentît une foible pulſation au bras gauche. En conſéquence il lui fît une ſaignée à ce bras, & en tira douze onces de ſang. Sur quoi la Femme revint à elle-même & commença à parler: tellement que le Docteur *van Diepen*, qui étoit ſurvenu en ce moment, interrogé par le dit Chirurgien, jugea qu'il n'étoit pas néceſſaire de faire aucune opération ultérieure. En effet, ayant changé de linge devant un bon feu, le lendemain à quatre heures & demie du matin, elle s'en retourna à pied chés elle. Mtre *Boerregter* a reçu la Médaille.

XX.

A *Delfzyl*, le 28 Mai 1769, *Jean Sikkes*, âgé d'environ quatre ans, Fils de *Sikke Jans*, jouant pro-

probablement ſur le bord d'un grand & profond baſſin, à l'uſage des Militaires logés dans les Maiſons de l'Etat, eût le malheur d'y tomber, & y demeura bien un quart d'heure avant que les Soldats, qui étoient aux environs, en fûſſent informés. A cette nouvelle ils accourûrent tous, & entr'autres ſon Père, qui le tira de l'eau: un autre Soldat, auquel il le remît, le porta, la tête tournée vers la Terre, chés Mr. *J. Koning*, Docteur en Médecine, & Chirurgien Major du premier Bataillon d'*Orange Stad en Lande*.

Pour expoſer le reſte de ce cas, nous emprunterons la Relation de Mr. *Koning*, en le laiſſant parler lui-même.

„ Je vîs, *dit-il*, que l'Enfant avoit les mem-„ bres flaſques; la face plombée & tuméfiée, „ comme celle d'une perſonne qui a été étran-„ glée; les yeux fermés; la bouche & le nés „ couverts d'écume; la poitrine fort élevée, „ & le ventre extrêmement tendu. Je ne ſen-„ tîs, ni pous, ni battement du cœur. Je le „ fîs deshabiller, & étendre devant le feu. „ Pendant dix minutes, je lui ſoufflai avec force „ de la Fumée de Tabac dans les Inteſtins; ſur-„ quoi il coula de la bouche & du nés une

„ quan-

„ quantité d'eau, avec encore un peu d'écu-
„ me. On remarqua en même temps des efforts
„ pour respirer, pareils à ceux qu'on observe
„ dans des Enfans nouveaux-nés. Bientôt il
„ respira effectivement; il rendît encore de
„ l'eau de la même manière, & quelques ex-
„ crémens par le bas: le pous battoit de temps
„ en temps, & le visage devint un peu moins
„ livide. Je lui soufflai encore un peu d'air
„ dans le fondement; d'où s'ensuivît une re-
„ spiration plus libre & un pous moins inter-
„ mittent. Je passai ensuite aux Frictions, sur-
„ tout le long de l'épine du dos: & d'abord
„ l'Enfant vomît à deux reprises, avec effort
„ & non pas comme auparavant, vomît envi-
„ ron sept livres d'eau, mêlée avec des ali-
„ mens. Après que j'eûs opéré ainsi pendant
„ plus d'une demi-heure, il se reprît entière-
„ ment, & proféra quelques paroles: le pous
„ fût plus réglé, & je le fîs mettre dans un lit
„ chaud, où il sua beaucoup & s'endormît.
„ Quand je lui tâtai le pous pour la dernière
„ fois ce jour-là, à peine, après une cinquan-
„ taine de battemens réguliers, observai-je
„ une seule intercadence: & l'étant allé voir
„ le lendemain matin, je le trouvai mangeant
„ avec appetit sa beurée. Si l'on juge que j'ai
„ mé-

„ mérité le prix, je demande la Médaille.

Est-il besoin d'ajouter que cette Médaille a été accordée avec autant de joie que de justice?

XXI.

Ce Cas nous offre une seconde fois le Tableau touchant d'un Père, qui, voyant avec effroi la Mort lui enlever cruellement un Enfant chéri, l'attaque avec intrépidité, & ne cesse point de la combattre que, par la Bénédiction de Dieu, il n'ait remporté la Victoire sur elle, & ne l'ait forcée à lui rendre sa proye.

A *Nieuweveen*, le 31 Mai 1769, *Jeanne Moutton*, âgée de 14 ans, tomba, on ignore par quel accident, dans un fossé profond, qui termine le Jardin de ses Parens. On ne sauroit déterminer avec précision combien de temps elle y demeura; mais on a lieu de conjecturer que ce fût du moins une demi-heure. Son Père, Mtre *Zacharie Moutton*, Chirurgien du dit lieu, surpris de sa longue absence, & étant allé la chercher, la vît au milieu du fossé, la tête en bas. Assisté de ses Voisins, il l'en tira, & à sa couleur livide, comme à l'écume qu'elle avoit sur la bouche, il la crût morte. N'auroit-il pas tenté

tenté cependant de la rapeller encore à la vie? Il la porta chés lui, coupa ſes habits, la ſècha, & lui mît du linge chaud. Lui ayant ouvert la bouche par force, il y verſa un peu de vin. A diverſes repriſes, il lui ſouffla de la Fumée de Tabac dans le fondement, juſqu'à ce qu'il eût la douce ſatisfaction d'appercevoir en elle quelque mouvement. Alors il l'étendît dans un lit qu'il avoit fait baſſiner, une cruche d'eau bouillante à ſes pieds, une pierre de colique chauffée ſur ſa Poitrine, & une autre perſonne couchée à ſon côté. Il lui tint ſous le nés de l'eſprit de ſel ammoniac, & lui fît avaler encore un peu de vin. Quand elle eût été près de quatre heures dans ce lit, elle commença à ſuër beaucoup & à ſe plaindre. Quelques heures après, elle revint entièrement à elle-même: & en trois jours, elle s'eſt parfaitement rétablie. Au milieu de la Joie dont ce Père étoit tranſporté, il a crû devoir nous communiquer ce fait avec ſes circonſtances. Il n'a point démandé de prix; mais la Société, par le don de la Médaille, a voulu perpétuër dans ſa Famille le ſouvenir de cet heureux Evènement.

XXII.

A *Wormerveer*, en *Nord-Hollande*, le 20 Juin 1769,

1769, *Martin Zwart*, Fils de la Veuve de *Henri Zwart*, âgé d'environ trois ans, fût tiré de l'eau, où il pouvoit avoir demeuré un bon quart-d'heure. D'abord on essaya en vain de le rapeller à la vie, en le roulant & le secouant: mais ensuite il recouvra par degrés la connoissance, le mouvement & la parole; & a été parfaitement rétabli par les soins de Mtre *Jean Bloemendaal*, Chirurgien du dit lieu. Les principaux moyens, employés avec succès dans cette occasion, ont été la Chaleur, la Fumigation, les Frictions, & l'Esprit de sel ammoniac.

XXIII.

A *Amsterdam*, le 24 Juin 1769, à une heure & demie de l'après-midi, fût tirée du Canal, au bout du *Cadyk*, *Jeanne*, Femme de *Jean Lowrens*. Elle fût, humainement parlant, redevable de sa conservation aux soins que prîrent d'elle *Jacob Ryts*, *Bernard Post*, *Guillaume Visser*, *Pierre Peereboom*, *Marie van der Mylen*, & *Marie Haanevelt*. Les Moyens ont été les mêmes que dans le Cas précédent, excepté qu'on n'employa point la Fumée de Tabac; & que Mtre *Henri Spranger*, Chirurgien, ayant été appellé auprès de la Patiente, la saigna, & lui fît prendre des gouttes spiritueuses, mêlées

avec du Vin blanc chauffé. A onze heures du soir, elle fût en état d'être conduite en traineau chés elle.

XXIV.

A *Dort*, le 14 Juillet 1769, *Jean Wymans*, âgé d'environ douze ans, jouant sur des poutres qui se trouvoient dans le canal du *Langeboutebrug*, tomba dans l'eau, alla à fond, & y demeura assés longtemps. L'en ayant tiré au moyen d'un croc, on le porta dans une maison, où on le secoua fortement, & on lui souffla de la fumée de tabac dans le fondement par la gaine d'un couteau. Mtre *Jean van den Hespel*, Chirurgien de la dite Ville, ayant été mandé, vît que le visage du Noyé étoit enflé, livide & violet. Il ne trouva point de pous, quoique quelques mouvemens foibles & convulsifs semblâssent indiquer un reste de vie. Aussi-tôt il le fît deshabiller, & mettre tout nû sur un lit de camp entre des couvertes de laine; le mouvement lui fît rendre de l'eau. Il jugea la saignée nécessaire pour rétablir la circulation: mais les veines étoient tellement retirées qu'à peine pouvoit-on en découvrir. Cependant le Garçon du dit Chirurgien en entrevît du moins une, & réüssît à y faire une large ouverture,

dont

dont les frictions firent sortir quelques gouttes de sang. Ces frictions étant continuées, on apperçût au même endroit un plus grand vaisseau: on l'ouvrît encore, & le sang, d'abord en dégouta, & ensuite coula lentement le long du bras. Alors Mtre *van den Hespel* versa un peu d'eau de vie dans la bouche du jeune-Garçon, qui se remua plus fortement, en sorte que le sang commença à jaillir par intervalles. On lui mît du linge chaud, & on l'envelopa de nouveau dans les couvertes, jusqu'à ce que, en recouvrant sa chaleur naturelle, il reprît aussi une couleur vermeille. Le même jour un Médecin lui fît prendre quelques remèdes: & en conséquence, il a été conservé & guéri.

XXV.

A *la Haie*, le 21 Juillet 1769, Mtre *Jean Brugman*, Chirurgien du dit lieu, faisant ses visites dans le *Bleykers-Laantje* près du *Prince-Gragt*, entendît les gémissemens d'une Femme, qui crioit; *Mon Enfant est Noyé! mon Enfant est Mort!* Etant accouru aussi-tôt, & arrivé à la Blancherie de cet endroit, il vît qu'un Homme emportoit, comme morte & en affirmant qu'elle l'étoit, une petite Fille, âgée de 3 à 4 ans, qui avoit été environ un quart

 d'heu-

d'heure dans l'eau la tête en bas: ſon Père, *Jacob Koelyn*, eſt Soldat. Le dit Chirurgien la fît porter dans la maiſon du Blanchiſſeur: la poſa vers le Feu, ſans néanmoins l'en approcher trop: il mît enſuite en œuvre de douces frictions ſur le dos & le ventre, & la fumée de tabac ſoufflé par une pipe dans le fondement; & la fît ſecouër ſur les genoux d'un des Aſſiſtans, lui jettant de l'eau de vie ſur le viſage. Après un aſſés long temps, elle rendît beaucoup d'eau par la bouche, & fît un foible ſanglot. Il continua les mêmes opérations, & entendît un grouillement de vents dans l'Inteſtin droit; ce qui fût ſuivi d'une évacuation. Après qu'on l'eût entièrement deshabillée, il la fît mettre dans un lit, qu'on avoit préparé; ſa Mère s'y coucha avec elle, & cette chaleur modérée augmenta la circulation du ſang. Après une heure & demie de travail, elle commença à parler, & à avaler ce qu'on lui verſoit dans la bouche. Mtre *Brugman* l'a traitée encore pendant quelques jours, & elle s'eſt parfaitement rétablie. Il a demandé la Médaille.

XXVI.

A *Amſterdam*, le 29 Juillet 1769, trois Jeunes-Garçons prîrent, pour ſe divertir, un petit ba-

bateau dans le Fossé de la Ville près du *Raam-Poort*. A cinq heures de l'après-midi, comme ils étoient assés éloignés du bord, l'un d'eux, *Jacob Voorn*, âgé de 14 ans, fils de *Nicolas Voorn*, Fruitier, eût le malheur de tomber dans l'eau, & alla incontinent à fond. Après qu'on eût fait quelques tentatives infructueuses pour l'en tirer, *Didier Stoep*, garçon charpentier, sauta dans l'eau, l'enleva du fond, le mît dans le même bateau, & le conduisît à terre, non sans beaucoup de peine & de danger : il s'étoit écoulé plus d'un quart d'heure depuis sa chûte. Il le remît alors entre les mains d'*Adrien Outmayer*, de *Théodore Kluit*, & de *Henri de Cerf*. Ils le portèrent dans un Cabaret prochain ; & les quatre susnommés ont sauvé ce Jeune Garçon, ayant suivi, pour le rapeller à la vie, les directions que leur donna le Sr. *Floris Loosjes*, Apothicaire ; qui, se trouvant près de l'endroit, s'y transporta aussi-tôt, donna ses bons avis, mît lui-même la main à l'œuvre : & cependant n'a point voulu d'autre prix, dans cette occasion, que l'heureux succès de ses soins. Voici la manière dont a été traité ce Noyé. On lui ôta ses habits mouillés ; on lui mît la chemise d'un de ses Camarades, & on le roula

 dans

dans une Couverte de laine. On lui souffla, au travers de la gaine épointée d'un couteau, de la fumée de Tabac dans le fondement. On le frotta partout avec des linges chauds. On lui souffla avec force dans la bouche, tandis qu'on lui tenoit le nés fermé: ce qu'on réïtéra, ayant apperçu quelque mouvement de la langue. Mtre *Herman Rietbergh*, Chirurgien, qu'on avoit envoyé chercher, lui fît une saignée au bras, & en tira environ neuf onces de sang. Ayant donné là-dessus plus de signes de vie, on lui ouvrît la bouche, & on y versa quelques gouttes de Brandevin. L'air de la Chambre étant étouffé, vû la quantité des Personnes qui y étoient entrées, on le transporta dans une autre. Là on lui souffla de l'eau de vie dans la Gorge; surquoi il fît un effort soudain pour se redresser, & se mît à pleurer, en criant; *Que faites-vous? Que faites-vous?* Se remettant de plus en plus, on lui fît boire de l'eau & du lait. On le coucha dans un lit, en le couvrant de coussins & en l'entourant de linges chauds, parce que son corps étoit encore froid; il se réchauffa peu à peu. Il avoit recouvré entièrement la parole, mais sembloit rêver de temps en temps: en conséquence on le laissa prendre

du

du repos. A huit heures du ſoir il étoit fort tranquille, & avoit repris ſa chaleur naturelle; excepté à la plante des pieds. On l'habilla chaudement, & après l'avoir envelopé d'une Couverte, on le ramena en traineau chés lui. Comme il ſe plaignoit de mal à la gorge & au côté droit, & que ſon pous battoit fortement, ſon Père eût recours à un Médecin, par l'aſſiſtance duquel il s'eſt rétabli très bien & en peu de jours. D'autant que les ſuſdits *D. Stoep*, *A. Outmayer*, *T. de Kluyt* & *H. de Cerf* ſouhaitoient ardemment d'obtenir une Médaille, & qu'ils l'avoient bien méritée, le premier en plongeant juſques à deux fois pour pêcher le Noyé, & tous par le zèle extraordinaire qu'ils avoient témoigné dans cette occaſion, on a donné à chacun d'eux une Médaille d'Argent, & le ſurplus en eſpèces.

XXVII.

A *Rotterdam*, le 1 Août 1769, on débarraſſoit un Baſſin qu'il y a entre le bout du *Haring-vliet* & le chantier de la Compagnie des Indes Orientales, parce qu'on devoit y lancer un Vaiſſeau de Guerre. *Govert Schrauwen*, Batelier du Jagt de Mr. *Etienne Hoogendyk*, ayant travaillé à tirer de là l'Appentis flottant du dit

Jagt, tomba de ſon radeau, ſon croc ayant gliſſé, & alla d'abord à fond, l'eau ayant dans cet endroit entre 20 & 28 pieds de profondeur, ſelon la marée. Il a rapporté que, ſe ſerrant le nés de la main droite, il s'étoit trainé aſſés loin ſur la gauche & les genoux, cherchant le bord, juſqu'à ce qu'il eût perdu connoiſſance. Un Païſan, voyant le radeau avançant ſans conducteur & un chapeau ſur l'eau, fût le premier qui ſe douta de l'accident arrivé; bientôt on en fût certain, & on accourût au ſecours. Les Crochets à portée étant trop courts, vû la hauteur du quai & la profondeur de l'eau, on fût obligé d'en aller chercher d'autres aſſés loin. Après quelques tentatives inutiles, *Arnaud Fynnandt*, ami du Noyé, le ſaiſît & le ſouleva, environ juſqu'à mi-chemin; mais alors le Corps ſe détacha du crochet, & retomba à fond. Il l'accrocha plus heureuſement une ſeconde fois par la ceinture de ſa culotte, & le tira au-deſſus de l'eau, la tête en bas, à cinquante pas du radeau, & près du quai, ſur lequel on le coucha d'abord. Ses yeux étoient fermement clos; ſon viſage défiguré & livide; les lêvres d'une groſſeur énorme & noirâtres; les dents fortement ſerrées, tellement que, les ayant ouvertes avec violence, on eſſaya par

deux

deux fois en vain de lui faire couler du Brandevin dans la Gorge. Plus de 25 minutes s'étoient déja écoulées depuis le moment de la chûte. Le susdit *Arnaud Fynnandt*, *Jacob Veltbuyzen*, *Jean Willemse van Turling*, qui travaillent tous trois sur le Chantier de la Ville, & *Jean Henri Louïs Poll*, qui ci-devant a servi sur le Jagt avec *Schrauwen*, ces quatre Hommes employèrent divers moyens pour le faire revenir. Ils le secouèrent fortement, lui frottèrent à diverses reprises le ventre & la poitrine, & lui pressèrent la gorge; ce qui lui fît rendre de l'eau mêlée de sang. L'ayant porté ensuite chés Mtre *Schaardenburg*, Chirurgien, demeurant assés loin de là au bout du *Hoogstraat*, ils lui ôtèrent ses habits mouillés, & lui mîrent la chemise de l'un d'entr'eux, la culotte d'un autre, le pourpoint d'un troisième, & des bas de l'Hôte. Ce ne fût qu'après plus d'un gros quart d'heure de soins qu'il donna un premier signe de vie; & cela, en repoussant de la main celle du Chirurgien, qui vouloit lui faire avaler un peu de liqueur forte; liqueur, dont il n'a jamais fait usage. Il poussa quelques cris, apella son Compagnon; & revint un peu à lui-même. On le conduisît à son logis, mais tout chancelant encore, & comme égaré; & il ren-

 dit

dît encore en chemin beaucoup d'eau mêlée de ſang. Pendant deux ou trois jours il demeura tout abattu, taciturne, & ne ſemblant pas avoir ſa préſence d'eſprit ordinaire; mais il s'eſt remis par degrés, & un voyage qu'il a fait avec ſon Maitre l'a entièrement rétabli. Il a Femme, & un Fils unique de neuf ans. C'eſt à l'abſtinence de toute liqueur forte, & à ſa ſobriété en général, que les Experts attribuënt ſa conſervation.

XXVIII.

A *Amſterdam*, le 6 Août 1769, on trouva à 3 heures du matin, *Henri Vink*, couché comme mort, ſur le bord de l'*Amſtel-Gragje*, & avec tous les indices de s'être noyé. Il a déclaré depuis être tombé dans l'eau, mais on n'a pû découvrir par qui il en avoit été tiré; ſeulement paroit-il par ſa déclaration qu'il y étoit demeuré environ un quart d'heure. *Jacob van der Zee* & *Daniel Goutman* le portèrent dans un Cabaret voiſin. Là, ſous la direction & avec l'aſſiſtance d'*Adrien van Putten*, Garçon Chirurgien chés Mtre *J. M. Martell*, ils rapellèrent cet Homme à la Vie, en le réchauffant, en le ſaignant, & en ſe ſervant pendant plus de cinq quarts d'heure du Fumigateur. Ce ne fût qu'après

près cela qu'ils commencèrent à ſentir le pous. Alors ils lui verſèrent de l'Eſprit de vin dans la bouche, ils lui frottèrent les temples de l'Eſprit de ſel Ammoniac, qu'ils lui tinrent auſſi ſous le nés. Il rendît plus de quatre Pintes d'eau. On le coucha entre deux couvertes de laine, & on le fît boire. A 8 heures & demie, il avoit recouvré la préſence d'eſprit & l'uſage de la parole. A une heure après-midi on le ramena chés lui en traineau, & on lui recommanda de faire venir un Médecin. Mais on a appris qu'il étoit mort le lendemain entre 6 & 7 heures du Matin.

XXIX.

A *Amſterdam*, le 7 Août 1769, *Corneille Elk*, Batelier, âgé de quarante ans, tomba de ſon bateau, près du *Zandhoek*, & étant allé à fond, demeura environ un demi-quart d'heure dans l'eau. *Jean Moll* l'en tira avec un Croc, & aſſiſté de *Simon Oly*, & de *Guillaume Verdouw*, ils le poſèrent ſur un Tonneau, la tête fort baſſe, & la partie inférieure du corps élevée. Ils commencèrent auſſi-tôt à lui ſouffler dans le fondement par une gaine de couteau; mais ſans fruit apparent. Sur ces entrefaites arriva Mtre G. *van Raalten*, qui fît porter le corps dans un

Cabaret. Après qu'on eût tenu ſous le nés de l'Eſprit de ſel Ammoniac, & qu'on en eût frotté les temples; tandis qu'on étoit occupé à le deshabiller, il fît quelques foibles mouvemens. Une ſaignée au bras, & des habits ſecs & chauds le fîrent plus revenir encore. Bientôt il fût en état d'avaler un peu d'Eſprit de vin; il commença à parler; & par degrés il reprît ſa connoiſſance & ſes forces, de manière qu'on le ramena en traineau dans ſa Maiſon. On l'y coucha dans un lit chauffé, & il ſe mît entre les mains de Mr. le Docteur *Coeleman* le Jeune, qui l'a tiré d'affaires. Mtre *van Raalten* ayant demandé la Médaille, elle lui a été accordée, à condition qu'il ſatisferoit les gens ſuſmentionnés, qui avoient coopéré avec lui: ce qu'il a exécuté.

XXX.

A *Ooſtzaandam*, le 8 Août 1769, un Enfant de 3 ans, nommé *Gaſpard*, fils d'*Albert Masker*, Maitre Tailleur, fût tiré de l'eau, où il avoit demeuré un quart d'heure, & transporté comme mort dans la maiſon de ſon Père. Mtre *Jacob van Macheren*, Chirurgien, l'ayant vû paſſer, ſe hâta de le ſuivre. Il trouva l'Enfant ſans mouvement; une écume baveuſe, morveuſe

veuſe & ſanguinolente ſur la bouche & ſous le nés; la tête & la face livides; tous les membres lâches; & ſans pous. Il le fît deshabiller, ce qu'on ne pût faire qu'en coupant les habits; & coucher dans un lit, envelopé de couvertes de laine, & une cruche d'eau chaude aux pieds. Enſuite il employa le Fumigateur, & les frictions le long de l'épine du dos avec du ſel fin & du brandevin chaud. Il lui ouvrît la bouche, & y verſa de la bière chaude avec du beurre, mais qui en reſſortît en grande partie. Il lui tint de l'eſprit de ſel ammoniac ſous le nés, & lui chatouilla, à diverſes repriſes, la même partie, avec du tabac en poudre, & les barbes d'une plume. Surquoi il apperçût enfin quelque mouvement en l'Artère aorte, ce qui l'encouragea à réïtérer les mêmes opérations, jusqu'à ce qu'il obſerva un râlement dans la gorge & un grouillement dans le ventre de l'Enfant, qui commença à ſuër & à vomir un peu, puis eût une ſelle; en ſorte qu'aprés environ trois heures de ſoins, il revint à lui-même, & donna des eſpérances fondées de guériſon. Le Chirurgien, qui étoit retourné chés lui, revint à 9 heures & demie du ſoir, & trouva l'Enfant avec quelque fièvre & fort aſſoupi. Il recommanda aux Parens d'y prendre bien garde, & de lui faire boire

boire de la bière avec du beurre, ou du thé foible, autant qu'il pourroit en avaler: & comme la poitrine sembloit encore un peu embarrassée, il lui appliqua du levain aux pieds. Le lendemain l'Enfant se portoit fort bien. La Médaille a été adjugée à Mtre *van Macheren*.

XXXI.

A *Amsterdam*, le 19 Août 1769, *Disdier Eekhout*, Cureur de Canaux, tomba de son bateau entre la Barrière de *Bikker* & le Chantier de l'*Oranger*. Il alla à fond, & y demeura environ un quart d'heure, l'eau ayant dans cet endroit quinze à seize pieds de profondeur. Les Cureurs de Canaux, ses Camarades, ayant refusé d'aller à son secours, alléguant qu'il étoit perdu; *Gisbert Seli* resolût de faire une tentative, & à l'aide d'un long croc le tira sur le bord: il fût aidé ensuite par *Jacob van Santen*. Ils se servîrent d'une gaine de couteau pour lui souffler de l'air dans les intestins, & le frottèrent fortement le long de l'épine du dos. Ayant apperçû en lui quelque mouvement, ils le portèrent dans une cave voisine, & lui fîrent avaler un peu d'eau de vie. Mtre *van Raalten*, Chirurgien, qu'ils avoient mandé, le saigna: & après qu'il eût été séché & réchauffé, il revint entière-

ment

ment à lui-même: mais on a appris qu'il étoit mort le lendemain.

XXXII.

A *Amsterdam*, le 23 Août 1769, *Samuel Abrahams*, Juif, vendant des légumes le long des ruës, étant sur les radeaux de Marée, qui se trouvent près du *Paapen-Brug*, tomba dans l'eau, & en fût tiré par *Wolf Isaac* & *Joseph Isaac*, l'un & l'autre Juifs. Aussi-tôt *François Nicolas Wickel*, Prussien, Chirurgien de vaisseau, vint à son secours. Il le fît transporter, par le premier des Juifs susdits & par *Pierre Megman*, dans une taverne ayant pour enseigne *la Salle d'Orange*. On le deshabilla, &, l'ayant roulé dans une couverte de laine, on le posa devant le feu. On lui frotta tout le corps de brandevin, & on lui tira douze onces de sang. *Jacob Konigals*, Maitre Garçon Chirurgien de la Veuve *Warnick*, se joignît aux susnommés pour continuër les opérations. On lui tint sous le nés de l'esprit de sel ammoniac. On lui appliqua un lavement de décoction de tabac avec du sel & de l'huile, qui fît son effet: & on lui versa dans la bouche de la liqueur anodine: surquoi il commença à vomir des eaux, & se reprît par degrés jusques-là qu'après une demi-heure

heure de soins, il demanda lui-même à boire. On lui donna de l'eau & du lait: on lui mît une chemise chaude; &, comme il se plaignoit d'oppression, on le coucha chaudement. Il s'entretint quelque temps avec sa Mère, & on lui lût des Prières. Mais environ une heure après qu'il avoit recouvré la connoissance, étant sur son séant dans le lit, il tomba tout à coup à la renverse, & après quelques convulsions, il rendît l'esprit. Tous les moyens qu'on tenta pour le faire revenir fûrent infructueux. On a sçû qu'il avoit des attaques fréquentes de mal caduc.

XXXIII.

A *Amsterdam*, le 23 Août 1769, *Wouter van den Berg*, Fils d'*Arnaud van den Berg*, Batelier, demeurant dans le *Goud-berg-steeg* derrière la vieille Eglise, cet Enfant, n'ayant pas encore deux ans accomplis, étoit à côté de la porte de la maison joignante à celle de ses Parens. La Voisine ayant puisé de l'eau dans sa citerne, pendant qu'elle la portoit au foyer, le petit Garçon entra, & tomba dans cette Citerne, dont l'ouverture est fort étroite. Sa Mère en étant informée, toute éperduë, vouloit se jetter dans la Citerne; mais quelques Voisins l'en empêchèrent; & essayèrent inutilement d'y en-

entrer eux-mêmes. Dix minutes s'étoient écoulées, quand un jeune Garçon, nommé *Gerard ten Vreenegoor*, qui étoit aussi accouru, fût pressé de tenter d'y descendre; ce à quoi il consentît aussi-tôt, & ce qu'il éxécuta courageusement & heureusement, à l'aide de *Louïs Lemmens*. A peine eût-il tâtonné avec le pied, qu'il sentît l'Enfant: il le saisît, & le donna au susdit *Lemmens*. Ils posérent le pauvre Innocent sur un tonneau, le ventre en bas, & employèrent quelques autres moyens pour le faire revenir; dont le principal fût qu'*Arnaud van Malzem*, qui s'étoit joint à eux, avoit soufflé par une pipe de la fumée de Tabac dans le fondement. Après qu'ils eûrent travaillé environ huit minutes, le Noyé donna quelque signe de vie en remuant la tête: sur quoi ils le remîrent à sa Mère, qui le coucha sur ses genoux. Monsieur le Docteur *Bernard*, qu'on avoit fait apeller, arriva; & c'est cet habile Médecin qui va exposer lui-même le reste des faits.

„ J'ordonnai d'abord, *dit-il*, qu'on fît un „ bon feu; je dîs à la Mère de deshabiller en„ tièrement l'Enfant, & je m'informai de ce „ qu'on avoit fait jusques-là. Je le fîs enve„ loper après cela dans des couvertes chauffées; „ je

„ je commençai à lui frotter le ventre & la „ poitrine avec un peu de genèvre & du ſel, „ & je priai les Aſſiſtans de lui frotter les bras, „ les cuiſſes & les jambes, ce qu'ils firent de „ bon cœur. Bientôt l'Enfant fit un cri, l'é- „ cume lui ſortit de la bouche, & il rejetta un „ peu. Il jettoit la tête de côté & d'autre, plus „ fortement qu'il ne l'avoit fait encore; ce que „ j'attribuai aux anxiétés, qu'il devoit avoir. „ Un moment après il rejetta de nouveau quel- „ ques glaires, comme la première fois, & eût „ une ſelle. Les mouvemens de la tête, qui „ cependant n'étoient point convulſifs, conti- „ nuoient toûjours; & juſques-là je n'avois „ pas ſenti le moindre mouvement dans le „ pous. Mais bientôt après il rejetta une troi- „ ſième fois; & pour lors je m'apperçûs que „ le pous de la main gauche commençoit à bat- „ tre. Les mouvemens de la tête diminuoient; „ l'oppreſſion me parût moindre; & l'Enfant „ ſe mît à pleurer. Je demandai à la Mère „ quelle boiſſon il aimoit, & m'ayant répondu „ que c'étoit la bière; on en chauffa, en y „ ajoutant un peu de ſucre, pour en rendre le „ goût plus agréable: auſſi parût-il en boire „ avec plaiſir. Il me ſembloit pourtant qu'il „ n'étoit pas en pleine connoiſſance; mais com-

„ me

„ me le pous continuoit à battre naturelle-„ ment, je jugeai que les frictions n'étoient „ plus nécessaires. Je conseillai donc à la Mè-„ re de le coucher chaudement dans son ber-„ ceau: & comme, vû son âge, j'estimois „ qu'il avoit besoin d'être vuidé encore, je lui „ prescrivîs une mixture à cette fin, en recom-„ mandant de lui en faire prendre une cuillier „ toutes les demi-heures, & je me retirai. Par-„ ce qu'il avoit été à la selle, je ne jugeai pas „ à propos de le tracasser d'avantage, en lui „ donnant un lavement de fumée de tabac dans „ les formes, quoique j'eûsse apporté la sérin-„ gue &c. Mais ce qui me surprît le plus dans „ ce petit Patient, c'est que les veines jugulai-„ res des deux côtés n'étoient nullement en-„ flées: je les examinai avec attention; & „ pour cette raison je crûs pouvoir lui épar-„ gner la saignée; d'autant plus que, ni sur ses „ mains ni sur ses bras, je ne pûs découvrir de „ veines. A six heures du soir je revins le „ voir, & le trouvai bien couvert dans son „ berceau. La Mère me dit qu'il paroissoit que „ l'Enfant se trouvoit mieux d'un moment à „ l'autre: je m'approchai, & il me regarda de „ façon que j'en inférai que la connoissance lui

 étoit

„ étoit revenuë. Je lui dîs de me donner la „ main, ce qu'il fît. Cette main étoit d'une „ chaleur naturelle, & ſon pous alloit bien, „ quoiqu'un peu vîte, ce qui eſt ordinaire aux „ Enfans de cet âge. Il n'avoit point encore „ été à la ſelle depuis qu'il avoit pris la mixtu- „ re, ainſi j'en continuai l'uſage: & je recom- „ mandai à la Mère de le tenir bien chaude- „ ment, parceque je prévoyois que, ayant a- „ valé beaucoup d'eau, il ſuëroit la nuit; & je „ lui dîs de plus qu'elle feroit bien de mettre à „ ſes pieds une cruche remplie d'eau chaude, „ pour faciliter la tranſpiration: ce qu'elle a „ éxécuté ponctuellement.

„ Le lendemain, 24me d'Août, je retour- „ nai voir l'Enfant, vers les neuf heures du „ matin, & le trouvai, couché tout habillé „ & dormant paiſiblement: ſon pous étoit très „ bon & la chaleur tempérée. J'apprîs de la „ Mère qu'il avoit beaucoup ſué la nuit: qu'il „ s'étoit reveillé quelquefois en ſurſaut; mais „ que, depuis minuit, il avoit dormi aſſés tran- „ quillement: que, vers le matin, il avoit eû „ deux ſelles, & qu'à ſix heures il avoit deman- „ dé à ſe lever & à être habillé: qu'il avoit dé-

„ jeuné

„ jeuné à ſon ordinaire, & qu'après cela il étoit „ allé jouër. Aujourd'hui, 26me, je l'ai vû „ encore, & l'ai trouvé très bien.

Monſieur le Docteur *Bernard* obſerve, en finiſſant, que cet Enfant eſt d'une complexion délicate, & paroit avoir de la diſpoſition à la Maladie Angloiſe. Qu'il ſeroit à ſouhaiter que tous les Noyés fûſſent traités avec autant de prudence, & toutes les Cures de ce genre décrites avec autant de préciſion!

Voici encore deux Cas de la même eſpèce & de cette même année, dont on a bien voulu nous informer.

A.

En *Friſe*, dans les *Zuiderdragten*, le 3 Juin 1769, le Fils de *Corneille Gedſers*, Cardeur de laine, âgé de trois ans, tomba, à trois heures de l'après-midi dans un foſſé, d'où on le tira comme mort. Il fut rapellé à la vie par Mtre. *Jacob Camminga*, Chirurgien du dit lieu: en ſorte néanmoins que quoique, après un quart d'heure de ſoins, quelque mouvement qu'on apperçût en l'Enfant donnât des eſpérances, ce ne

fût qu'environ à minuit qu'il recommença à parler. Le dît Chirurgien employa à son égard presque tous les moyens recommandés dans ces occasions, à l'exception de la Saignée. Il le secoua pendant un certain temps, la tête panchée vers la terre: il lui souffla dans le fondement, d'abord par une pipe & ensuite par une canule: lui ayant ouvert la bouche, il lui inspira avec force de l'air dans la gorge: il le sécha, & le réchauffa de plusieurs manières: il lui fît des frictions avec du brandevin & du sel, le long de l'épine du dos: il lui tint un sel volatil sous le nés; il lui chatouilla la même partie avec les barbes d'une plume: il lui brossa la plante des pieds: & il lui appliqua deux lavemens. Aussi ses efforts eûrent-ils le succès désiré; & a-t-il reçu, par ordre des Etats Députés de *Frise*, le prix que nous avons dit avoir été assigné, dans cette Province, à des Cures semblables.

B.

La seconde, qui nous a été communiquée par Mtre. *J. van den Hespel*, le même dont il est parlé dans le Cas XXIV, s'est faite à *Dort* en Juillet 1769. Elle a été accompagnée de circonstances très singulières, & nous offre une double

double vérification de ce beau mot du Pſalmiſte; O Dieu! *la voix foible même des plus petits Enfans publie Ta Louange, & confond Tes Adverſaires.*

Sur le chantier d'un moulin à ſcier du bois, quelques Enfans badinent enſemble non loin de l'eau. L'un d'entr'eux, garçon de ſix ans, y tombe, ſans que les autres s'en apperçoivent, ni diſcontinuënt leurs jeux. A la fin ils trouvent leur Frère à dire, & courent à la digue pour le chercher. Un Enfant du voiſinage, ſi jeune qu'il ne parloit pas bien encore, étoit avec eux, avoit vû la chûte, & reſte quelques momens encore ſur le bord de l'eau. Enſuite il ſe hâte de ſe rendre à la Maiſon de ſes Parens, ſituée tout à côté du Moulin. Il rencontre ſon Père, qui venoit d'arriver de *Zélande*. La joie tumultueuſe, que ſon retour avoit cauſée, empêche l'Enfant de faire ſon rapport; juſques à ce que, la Famille étant plus tranquille, il donne à entendre, par ſignes autant que par paroles, que ſon Camarade eſt dans l'eau, laquelle il a vû bouillonner. On le prend pour guide, & il montre l'endroit. On tire du fond le petit garçon, paroiſſant mort, & préſumé tel. Après l'avoir deshabillé, on lui ſouffle de la fumée de

 tabac

tabac dans le fondement, & on le met entre deux couvertes de laine. Peu après arrive le Chirurgien *van den Hespel*, qui apperçoit des indices évidens de vie ; même l'Enfant s'agite vivement & pleure, quand on lui chatouille la plante des pieds ; cependant il demeure absolument sans connoissance. Sa Mère se couche avec lui, & passe toute la nuit à le frotter & le réchauffer. Ce n'est qu'à la pointe du jour suivant qu'il revient entièrement à lui-même : & bientôt, & depuis, il jouït d'une santé parfaite. *Certainement*, ajoute l'Auteur de cette relation, *ci-devant ce pauvre Innocent auroit été mis & laissé sur la paille. Et qui sçait en combien de milliers d'Hommes s'est éteint le reste d'un feu vital, que des soins prompts & efficaces auroient rallumé !*

Que nos Lecteurs refléchissent mûrement sur ces 35 Cas, arrivés en 9 Mois dans notre Païs seul : Qu'ils pensent qu'il s'agit d'autant de Personnes, qui pendant un certain temps ont déja été comptées parmi les Morts ; & qui, la Providence éxécutant ses Desseins par l'entremise des Causes secondes, ne doivent la prolongation de leurs jours qu'aux moyens qu'on a employés, pour sauver un reste caché de vie qui étoit encore en elles, & qui peut-être, quelques minutes plus

plus tard, auroit été détruit ſans retour: Qu'ils conſidèrent que ces Perſonnes avoient toutes des Parens, des Amis, qui s'intéreſſoient à leur conſervation, & quelques-uns ſi tendrement: Qu'ils faſſent attention aux ſervices divers qu'elles ont pû, & qu'elles pourront encore rendre à la Société: ſurtout qu'ils ſe repréſentent ce qu'elles ont pû, & ce qu'elles pourront faire encore pour s'éclairer, pour ſe ſanctifier, pour s'aſſurer une Félicité éternelle. Et en confirmation de ceci, qui n'apprendroit avec plaiſir les particularités qui nous ont été mandées, relativement au IXme Cas de notre premiere Partie; Cas, déja ſi intéreſſant? Ces Particularités ſont qu'actuellement *Arnaud van Dyl* & ſa Femme vivent parfaitement enſemble; & que cette Femme, qui fût enviſagée comme ayant déja groſſi le nombre des Trépaſſés, vient de groſſir le nombre des Vivans, en mettant au monde un Garçon bien portant. Après cela ces Lecteurs ne partageront-ils pas avec nous la joie indicible que ces heureux ſuccès nous ont cauſée? N'en rendront-ils pas avec nous Graces & Gloire au Grand & Unique Auteur de toute bonne Donation? & ne ſouhaiteront-ils pas ardemment, en y contribuant de tout leur pouvoir, que partout une œuvre ſi excellente ſoit encouragée, &

que par tout on y travaille avec zèle. Car quel est l'Habitant de nos Provinces, qui, ou pour lui-même, ou pour des Personnes qui lui sont chères, soit à l'abri d'un accident, dans lequel sa conservation ou celle des Siens, pourroit devenir aussi un des fruits de cet Etablissement?

Nous avouërons de nouveau que, dans ce même espace de temps, on a fait plusieurs tentatives de ce genre qui ont été infructueuses. Mais, sans répéter ce que nous avons observé sur ce sujet dans notre Pièce précédente, nous ajouterons seulement ici que, outre les causes diverses, que nous y avons indiquées comme capables de faire manquer ces essais, il peut y en avoir encore d'autres, dont nous n'avons pas fait mention alors. Voici un exemple, qui justifiera ce que nous venons d'avancer; d'autant plus que, depuis peu, il y en a eû un second à peu près semblable. On comprendra aisément pourquoi nous ne désignons, ni le temps, ni le lieu, ni les Personnes.

Un Garçon de dix ans, tombé dans l'eau, après s'être débattu assés longtems, en fût tiré par des Gens, qui étoient allés à son secours dans une Chaloupe; où il fit encore quelques mou-

mouvemens. Celui qui le porta chés ſes Parens, aſſés proche de là, le tenant par les pieds, jetta imprudemment la poitrine ſur ſon épaule, la tête & les bras pendant par derrière. Dans ce tranſport, il lui coula de l'eau de la bouche; mais à quatre heures de l'après-midi, qu'il fût rendu chés lui, il ne donnoit plus aucun ſigne de vie. Ainſi on mît en œuvre tous les moyens uſités dans ces occaſions; un grand feu, devant lequel on le mît; des frictions avec du brandevin & du ſel; & la fumée de tabac. On lui ouvrît la Veine jugulaire; on en tira environ cinq onces d'un ſang noir, qui ceſſa alors de couler: on le ſaigna encore au bras gauche, mais il n'en ſortît point de ſang. Deux Hommes fort gras ſe couchèrent dans un lit, & mîrent le Patient au milieu d'eux, en le frottant continuellement pendant trois quarts-d'heure.

Même, l'un d'eux appuya ſa bouche ſur celle de l'Enfant, ſoufflant avec force; mais le tout en vain; excepté que, de temps en temps, il rendoit un peu de bave & de glaires. Enfin, après deux heures de travail, celui qui en avoit la direction dît que l'Enfant étoit mort & qu'il n'y avoit plus rien à faire: ſurquoi on lui mît

une chemiſe & on le coucha ſur la paille : il étoit ſix heures. A 8 heures un Particulier, à qui on raconta le fait, fût curieux de voir le Cadavre. Il trouva qu'il étoit pâle, mais non livide ; & que les Membres étoient ſouples. La Poitrine étoit enflée & tenduë, mais au travers de la chemiſe il ſentît qu'elle étoit encore plus que tiéde. Il commanda qu'on l'envelopât entièrement dans deux couvertes de laine, & qu'on lui mît une pierre chauffée aux pieds ; ce qui fût fait. Quelque tems après, il s'appercût que les pieds, & tout le corps plus ou moins devenoient plus chauds ; & les lèvres rouges, de bleuâtres qu'elles étoient auparavant. Comme il alloit & venoit, & étoit ſorti de la chambre, à dix heures on vint l'apeller en lui diſant ; que, des ouvertures faites à la gorge & au bras, le ſang avoit coulé fluïde, vermeil, & aſſés abondamment pour avoir mouillé toute la chemiſe, & percé la paille & le bois du lit. A cette nouvelle, il envoya chercher un Chirurgien, qui vint à l'inſtant même, & fût extrêmement ſurpris de l'état où étoit le corps. Il ſe reſolût à faire encore quelques tentatives ; mais une demie heure après, le corps ſe roidît abſolument & toute eſpérance s'évanouît. Malheureuſement,

à l'ar-

à l'arrivée du Chirurgien, un accident, ſurvenu dans la Maiſon du ſusdit Particulier, l'avoit forcé à s'en retourner chés lui.

Sur un Cas ſi notable nous remarquerons, 1. que le Cœur ou les Poumons de l'Enfant pûrent très aiſément ſouffrir de l'Action de l'Homme qui le chargea avec force ſur ſon épaule; & qu'on ne ſauroit trop prendre garde à la manière dont on ſaiſit, on tire de l'eau, & on porte un Noyé:

Et ſurtout, 2. que l'épanchement du ſang de celui-ci indique qu'il avoit recommencé à circuler; & que ce fût vraiſemblablement par ce qu'il en perdît trop qu'il mourût. Par conſéquent, d'un côté, les Chirurgiens, qui dans de pareilles circonſtances ont fait des ſaignées, doivent, lors-même qu'il n'en eſt pas ſorti de ſang, bander les playes avec ſoin: & d'un autre côté, lors-même qu'après avoir tout eſſayé inutilement, on laiſſe là le Noyé comme mort, il eſt néanmoins de la prudence de le coucher chaudement, & de venir voir de temps à autre, s'il ne ſe ſéroit pas fait quelque changement.

Nous eſpérons qu'à force de reïtérer les expé-

périences, & à l'aide des Reflexions approfondies que les Gens du Métier feront ſur cette matière, on parviendra à pouvoir déterminer, avec plus de préciſion qu'on ne l'a fait juſqu'à préſent, les différences qu'il peut y avoir entre les cas mêmes; & en conſéquence, les principales fautes à éviter, les précautions les plus utiles à prendre, & les moyens les plus efficaces à employer, ſelon cette diverſité. Nous nous ferons un devoir & un plaiſir d'inſérer les avis, qu'on voudra bien nous donner là-deſſus, dans nos Pièces ſuivantes; ſi, comme nous oſons l'attendre de la Bonté de DIEU, il daigne nous en fournir de nouveaux ſujets.

Si notre Ville entière regrette vivement feu Monſieur le Docteur *Joh: Alb. Schloſſer*, Membre de la Société Royale des Sciences de Londres &c. qu'une Maladie violente a enlevé à la fleur de ſon âge, par là notre Société a perdu auſſi un Directeur également zélé & utile. D'un autre côté, la ſanté foible de Monſieur *Corneille van Engelen* ne lui permet plus d'aſſiſter à nos Aſſemblées, quoiqu'il veuille bien continuër à nous aider de ſes avis. Nous ne doutons pas que le double Choix que nous avons fait, pour les remplacer, n'obtienne une approbation générale.

Les

Les Directeurs de la Société formée à Amsterdam en faveur des Noyés.

Amsterdam, le 21 Septembre 1769.

DIRECTEURS DE LA SOCIÉTÉ.

CLAUDE NOORTWYCK.

JACOB DE CLERCQ.

JEAN SCIPION VERNEDE, *Pasteur de l'Eglise Walonne d'Amsterdam.*

GYSBERT ANTWERPEN VERBRUGGE, DE FREYHOFF.

PIERRE MEIJER.

JEAN GOLL, DE FRANKENSTEIN.

CORNEILLE VOLLENHOVEN.

CORNEILLE VAN ENGELEN, *honoraire.*

JEAN LUBLINK LE JEUNE.

GERARD BOSCH.

HERM. GER. OOSTERDYK, *Med. Doct.*

N. B. Nous avons omis de noter, dans le Cas XVII[me] de la premiere Partie, que Mtre. *Schoonebeek*, Chirurgien, a demandé la Médaille.

Noms

NOMS *des* PERSONNES, *qui ont souscrit pour la* TONTINE, *destinée à rendre stable la* FONDATION, *faite à* AMSTERDAM *en faveur des* NOYÉS: *avec le nombre des* PORTIONS *pour lesquelles chacune d'elles a souscrit.*

Adami (Isaac) . .	*Portions* 1
Alewyn (Frederik) . .	1
Alewyn (Gilles) . .	1
Alewyn (Zacharias Hendrik) .	1
Alstorphius (Jan) . .	2
Alstorphius (Adriana) . .	1
Ameshoff (Arnoldus) . .	2
Avink (Theodorus) . .	1
Baart (Abraham) . .	1
Bachman (Jan Frederik) .	1
Backer (Jan) . . .	1
Backer (Henrich) . .	1
Bakker (Cornelis) Cornelisz. .	1
Bakker (Maarten) . .	1
Baelde (Rudolph) . .	1
Barchman Wuytiers (S. J. B.) .	2
Bardon (Adam Adr.) .	1
Barnaart (Willem) . .	4
Beek (Thomas van) . .	1
Beeldsnyder (Gerard) .	2

Beeld-

Beeldsnyder (Wolfert) .	*Portions*	1
Beels (Marten Adriaan) .		2
Berg (Anthony van den) .		2
Berkhoff (Hendrik) . .		4
Bicker (la Veuve) née Sara Pels .		2
Bicker (Henric.) . .		1
Bicker (Jan Bernd) . .		2
Bierens (Daniël) . .		2
Blaauw (Gerrit) . .		1
Boddens (Albertus) . .		1
Boendermaker (Pelgrom ten Grotenhuis)		1
Bolten (Jasper) Jacobsz. .		1
Borghorst (la Veuve) née Maria van Tarelink . . .		1
Bosch (Gerrit) . .		3
Bouwens (Jan) . .		1
Bractearius (Abraham) .		2
Brands (Jan Jacob) . .		1
Breitenfeldt (Joan Fredrik) .		1
Brentano (Dominico) .		1
Brians (Marianne) . .		1
Broek (la Veuve van den) née Adriana Steyn . . .		1
Bruin (Jelmer de) . .		1
Bruynings (Anthony) . .		1
Buren (Nicolaas van) . .		2
Burgh (Cornelis van den) .		1

Cal-

Calkoen (Abraham) .	*Portions*	1
Caudri (Johannes) . .		2
Clercq (Jacob de) . .		6
Clercq (Pieter de) .		2
Clercq (Stephanus de) . .		1
Clifford (Henry) van Hogersmilde.		1
Clifford (Jan Alb.) .		1
Cloetingh van Westenappel (Adriaan)		2
Coevenhoven (Adrianus van) .		2
Craayvanger (Gualtherus Petrus)		1
Cramer (la Veuve de Jan Hendrik) née Clara Maria Christoffers .		1
Croll (Jan Jacob) . .		1
Crombosch (Rembert) .		1
Crommelin (Daniel) .		1
Crommelin (Robert Daniel) .		1
Crommelin (Gulian) . .		1
Croos (Pieter) . .		1
Cruys (Cornelis) . .		1
Dangirard (P. J. B.) . .		1
Dedel (Salomon) . .		2
Dedel (Willem Gt.) Salomonsz.		2
Dejean (Ferdinand) . .		2
Despar (la Veuve) neé Suf. Marie Chatelain		1
Deutz van Assendelft (Cornelis)		2
Diepenbrugge (Martinus van) .		1

Dilsen

Dilſen (Jan van) . *Portions* 2
Doornick (Daniël) . 1
Dorper (Salomon) . . 1
Doude (Hendrik) . . 2
Drogenhorſt (Johannes van) 1
Drogenhorſt (Anna van) . 1
Dykman (Simon) . . 1

Eeghen (la Veuve van) née Corn. de Clercq 4
Eik (Jooſt van) . . 3
Eiſſing (Gerrit) . . 1
Elias (Jac.) Arnz. . . 2
Engelen (Cornelis van) . . 3
Eybergen (Eva van) . . 1
Eys (Jac. van) . . . 1

Faas (Nicolaas) . . 1
Fizeaux (Jean Etienne) . 1
Freher (Nicolaas) . . 1

Geelvink (Nicolaas) van Stabroek 2
Geelvink (Joan) van Caſtricum 4
Goll (Johann) . . 6
Goudoever (Izaac van) . . 1
Goudswaart (Witte) . . 1
Grunelius (Joan Anthony) ou aquérant droit . . . 1

Haamſteede (Willem Ferd. Mogge van) 1

Haan (Jacob de)	. *Portions*	2
Hagen (Jacob)	. .	1
Hagen (Jacob) Junior	. .	1
Hartſinck (Jan Jacob)	.	1
Hartſinck (Andries)	.	5
Hartſinck (Pr.)	. .	1
Hartſinck (Cornelis)	. .	1
Hartzen (Anthony)	. . .	2
Haſſelaar (la Veuve) née Elizabeth Clignet		2
Haſſelaar (Nicolaas)	.	1
Herfſt (Matthys)	. .	1
Heyſt (Agneta Regina van)*		1
Homrigh (Jacob van)	.	1
Hoogenberg (Hendrik)	.	4
Hooght (Johannes van der)	.	5
Hop (J.)	. , .	4
Hope (Adriaan)	. .	4
Hope (Jn.)	. . .	2
Horſten (Pieter van)	.	1
Horſten (Joh. van)	. .	1
Houlez (Jacob)	. .	1
Hovy (Lodewyk)	. .	1
Hulſt (Bauduin Jan)	. .	1
Jever (Volkert van)	. .	2
Jongh (Jacob de)	. .	1
Jongh (Willem de)	.	1

Kierulff

* David van Heyſt *a fait préſent à la Société de cette Portion.*

Kierulff (Ole) . *Portions* 1
Klinkhamer (Govert) . 2
Kluppel (Weſſel) . . 2
Knöhr (Chriſtiaan Lodewyk) . 1
Konauw (Nicolaas) . . 1
Kops (Pieter) . . 2

Lamberts (Jan) . . 1
Lennep (Aarnoud David van) . 2
Lennep (Jacob de Neuville van) 2
Leuveling (Hendrik) . 1
Lochem (Hendrik van) . 1
Loon (Jan van) . . 1
Lubely (Barend) . . 1
Lutkeman (Jacob) . . 1
Lynſlager (Joan Servaas) . 1
Markon (Paulus) . 3
Matthes (Jan) . . 2
Maurik (Jan van) . . 1
Meer (la Veuve van der) née Debora Elias 6

Meſſchert van Ingen (Willem) 2
Meulen (Dirk van der) . 1
Meijer (Chriſtiaan Paulus) . 1
Meynſſen (Gerrit) . . 1
Molleman (Adrianus) . . 1
Mortier (Pieter de) . . 1

Muhl (Jacoba) . *Portions* 2
Muhl (Jacob) . . . 2
Munter (Andries) . . 4
Muyden (Jacob Evert van) . 2

Nack (Albert) . . 1
Neuville (Jan de) . . 2
Nieuwenhuis (la Veuve) née Eva van
Maurik . . . 1
Nolk (la Veuve van der) née Cornelia
Houthoff . . 1
Nolthenius (Jeronimus) . 1
Noortwyck (Claude) . 4
Notten (Joan Carel van) . 1
Nutges (Johannes) . . 1

Oortman (Andries) . . 1
Orville (Joan Fredr. d') . 2
Oyens (la Veuve) née Catharina Rebecca
Chatelain . . 1

Parvé (J. F.) . . 1
Pett (la Veuve de Olfert) née Blom 4
Poll. (Herman Hendrik van de) 1
Poll (Joan van de) Hermansz. . 2
Poll (Jacob van de) . 1
Pool (Gerrit) . . 1
Pool (Jacob) . . 1

Poor-

Poorten (Jozua van der) . *Portions* 4
Poot (Abraham van) . 1
Port (Eduard van der) . 1

Raap (Andries Floris) . 2
Rensselaar (Richard van) . 2
Reus (Diederick en Gerard) . 1
Rietvelt (Hendrik) . 1
Rondeau (la Veuve L. A.) née Brians 1
Rondeau (Jean) . . 1
Roos (Carel) Carelsz. . 2
Roos (Aldert) . . 1
Rosyn (Jan Frederik) . . 1
Rust (Barend de) . . 1
Salm (Dirk) . . 1
Sandheuvel (Bartholomeus van den) 1
Schaaf (Coenr. van der) . 1
Scharff (Adrian) . . 2
Schellinger (Jan Elias) . . 1
Schlosser Beeldsnyder (Jacobus) . 2
Schlosser (Johannes Albertus) . 1
Serrurier (Daniël) . . 1
Serrurier (Filips) . . 1
Simons (Jan) . . 1
Six (la Veuve) née Anna Elisabeth van den Bempden . . 5
Six (Jan) . . . 2

Sluyter (Bastiaan) . . *Portions*	2
Smulders (Gerardus) . .	2
Son (Thomas van) . .	2
Staphorst (Arend van) .	1
Staphorst (Nicolaas van) .	4
Stegeren (la Veuve van) née Christina Margareta Sprado .	1
Stemberg (Barend) .	2
Straalman (Willem) . .	2
Stugaart (Jan) . .	2
Styrum (Jan van) . .	1
Sweers (Is.) . . .	4
Tak (Jan) . .	2
Talbot (Jaques Henry) . .	2
Tarelink (Jan van) . .	2
Tayspil (Frans) . .	1
Tayspil (Jan) . . .	1
Tekkelenburg (Albert Hendrik)	1
Temmink (Matthys Adriaan) .	1
Tersmitten (Adolph Willem) .	1
Teyler (la Veuve de Egbert) née Joh. Otter	2
Teyler (Johannes) . .	2
Titsingh (Guillielmus) . .	4
Titsingh (Otto Christiaan) .	1
Trip (la Veuve) née Maria le Seutre	1
Trip (Pr.) . .	3

Tymensz. (Gerrit) .	*Portions*	2
Uberfeld (Jan Pieter) .		1
Veer (Justus de) . .		1
Verbrugge (G. Antwerpen) .		5
Verhamme (Jacobus) .		2
Verlaan (Hillebrand) . .		1
Vernede (Jacob Henri) .		2
Vestenburgh (Gerrit) .		1
Vleuten (Isaac van) .		4
Vollenhoven (Cornelis) .		2
Vollenhoven (J. van) Junior .		1
Vonck de Nyen (Constantia) .		2
Vries (Simon de) . .		4
Walton (Debora) . .		1
Warin (Nicolaas) . .		1
Warin (Nicolaas) Anthonisz. .		2
Warner en Weber . .		1
Wayen (Geertruid & Christina Jacoba van der) . .		2
Weveringh (Maarten) Anthonisz.		2
Weyland (Hendrik) .		1
Wilkens (Jacob) . .		1
Wolf Pietersz. (la Veuve de Pieter de) née Ursula van Mekeren .		4

Wolf (Pieter de)	*Portions*	1
Wynantz (Jan)		1
Zeeman (Dirk)		1

Comme, chés celui qui a dressé la Liste, relative au Contract de la Tontine, il s'y est glissé quelques abus, on avertit qu'ils seront redressés de la façon la plus convenable: & s'il se rencontroit aussi des fautes dans cette Liste des Souscrivans, les Corrections seront placées dans notre Pièce suivante.

EXPLICATION de la MÉDAILLE, que la SOCIÉTÉ donne à ceux, qui, ayant ſauvé des NOYÉS, préfèrent ce Prix à celui de ſix Ducats en eſpèces.

La Médaille repréſente un Noyé, étendu ſur le bord d'un Canal, duquel il a été tiré. La Mort, qui s'étoit flattée de le faire périr, s'éléve au deſſus de l'eau, & veut, en le frappant de ſa Faux, achever de trancher ſes jours. Mais l'Humanité, accouruë à ſon ſecours, repouſſe de la Main gauche la Faux meurtrière, tandis qu'elle poſe la Main droite ſur le cœur de ce Malheureux : ſe préparant à employer tous les moyens propres à le rappeller à la Vie. A côté d'elle, on voit une Bouteille à liqueurs, un Fumigateur, une Pipe à Tabac, & une Gaine de couteau ; qui ſont les choſes, dont on ſe ſert le plus communément & le plus utilement dans ces Cas. Sur le derrière paroit une Maiſon, qui eſt ouverte pour recevoir

cevoir le Corps, & pour y faire toutes les Opérations convenables.

La Légende est ce Vers Latin, composé par le fameux Professeur Monsieur *Pierre Burman second*;

REDDITUR HIC ENECTUS AQUIS PATRIÆQUE SUISQUE.

Celui-ci, suffoqué par les eaux, est rendu à sa Patrie & aux Siens.

Au Revers, on voit la Couronne de Chêne verd, que les Romains décernoient à quiconque avoit sauvé un Citoyen.

Au dedans de la Couronne, on grave le Nom de celui, à qui ce Prix a été adjugé, avec l'Année où il l'a mérité.

Autour de la Couronne, on lit cette Inscription;

OB SERVATUM CIVEM. EX DONO SOCIET. AMSTELÆD. MDCCLXVII.

Pour

Pour avoir ſauvé un Citoyen. Par Don de la Société formée à Amſterdam en 1767.

C'eſt le Sr. *Vinkeles*, qui a deſſiné la Médaille, d'après l'idée qui lui en a été donnée; & le Sr. *Holtzhey* en a fait le Coin.

=INV. 8293=